

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°201 - Juin/Juillet 2016



Programme "PST" Stratégique et transversal



Hermand



Ets HERMAND S.P.R.L.

OTTIGNIES

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be

Un(e) étudiant(e)
polyglotte,
ça existe?

Qui peut aller
rechercher Martin à
l'école ce jeudi?

Plus moyen d'entrer
dans la cave! Qui peut
m'aider à la ranger?

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'UCL
peut vous aider!



Des milliers de talents prêts à
répondre à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs

UCL
Université
catholique

Service
d'aide aux
étudiants

**Le plaisir du 2-roues
pour tous**



MECA SERVICE

Avenue des Vallées, 163
1341 Céroux-Mousty

010 61 23 86
info@mecaservice.be
www.mecaservice.be



MECA SERVICE

ENTRETIENS ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES



Ottignies-Louvain-la-Neuve

• PST	5	• Culture	37
• Nouvelles de la Ville	15	• Sport	41
• Social	29	• Loisirs	45
• Environnement	33	• Tribune libre	49

Chère Madame, Cher Monsieur,

En début de mandature, nous avons présenté - dans ce Bulletin - les grandes lignes de notre Programme Stratégique Transversal (PST) qui venait d'être adopté par le Conseil communal en octobre 2013.

Notre Ville avait été retenue parmi 24 communes de Wallonie en tant que commune pilote pour réaliser un tel PST. Cet outil, destiné à susciter les transversalités entre services et à penser la gestion communale sur les six années de la mandature communale et même au-delà, est avant toute chose au service de la bonne gouvernance et de la transparence de l'action publique. Un peu plus de deux ans après son adoption, nous avons procédé à son évaluation. L'intérêt d'une telle évaluation est de voir ce qu'a apporté le PST, en termes d'organisation du travail, de gestion et de programmation des projets. Le dossier de ce numéro du Bulletin vous en présente les grandes lignes.

Cela vous donnera une bonne idée de l'état d'avancement des principaux projets du PST. Mais nous avons dû nous résoudre à faire des choix. Le PST comporte 520 fiches. Il aurait été parfaitement indigeste de vous livrer un commentaire sur chacune d'elles. Certaines thématiques, pourtant très importantes, ne sont pas non plus reprises dans notre dossier ; ainsi par exemple le logement, l'enseignement, la sécurité ou le budget. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces sujets.

Les thématiques présentées le sont en faisant à chaque fois dialoguer un membre du Collège communal et un responsable de l'administration. C'est davantage une démarche qui est mise en évidence, qui devrait permettre de cerner les avantages, limites et opportunités du PST. De manière plus vivante et, je l'espère, plus lisible et intéressante qu'une simple énumération de dossiers.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Mes collègues du Collège et moi-même restons bien évidemment à votre disposition.

Très cordialement,

Jean-Luc Roland
Votre bourgmestre



Responsable :
Marie Galban-Leclercq

Action et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrêne

Service Information :
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél. : 010 43 61 70
Fax : 010 43 61 09

Réalisation :
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont - 0479 616 192

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin d'août 2016, dépôt des articles avant le 11 juillet et des insertions publicitaires avant le 20 juillet.



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants
Agrée Ethias et Fortis

Rue de Méruvaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be



Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition
Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be



FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incineration - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget
Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funeraillidesdebroux.be
Tél : 010/ 41 42 91



Tom & Co

Votre animal et vous

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne
Tél.: 010/61 37 01 • www.tomandco.be



TOM & BEAUTY
Toilettage - Trimsalon
Rendez-vous :
0476/46.17.53



Ateliers théra ré créatifs autour
du mandala, de la généalogie
et du scrapbooking

animés par Cécile Aubry,
ergothérapeute



Les racines du ciel

Contactez-moi
pour de plus amples renseignements ou pour toute réservation

Cécile Aubry: " les racines du ciel"
GSM: 0471/22.88.48
atelierlesracinesduciel@gmail.com
www.lesracinesduciel.be

f les racines du ciel

Un Plan balise jusqu'en 2018

Quelque 75% des actions prévues dans le Programme Stratégique Transversal (PST) 2013-2018 ont été finalisées ou sont en cours de réalisation. Les services communaux évoquent un excellent outil de gestion, perfectible néanmoins.

La Région a reconnu Ottignies-Louvain-la-Neuve «pilote» pour l'élaboration d'un Programme Stratégique Transversal 2013-2018, comme 23 autres communes wallonnes (90 avaient postulé).

L'objectif de ce PST? Servir de balise pour l'administration et le Collège, établir le programme à mettre en œuvre pour la durée de la mandature. Une sorte de «Déclaration de politique générale», mais plus complète et plus précise. Avec des échéances et des estimations budgétaires.

Pour établir ce document, les chefs des services ont travaillé pendant près d'un an avec leurs échevins respectifs, sur leurs matières, dans le but de rédiger des «fiches actions» homogènes et concernant souvent plusieurs services (d'où le qualificatif «transversal»).

Le Collège s'est réuni à plusieurs reprises, en soirée, pour débattre du travail effectué, en journée, par l'administration. Un aller-retour de plusieurs semaines, qui a conduit à l'élaboration de 520 fiches actions (regroupées dans 20 objectifs stratégiques). Certaines s'étalant sur plusieurs années, d'autres plus ponctuelles, parfois limitées à quelques heures.

Le PST a été approuvé par le Conseil communal en octobre 2013. Il comportait deux volets: l'un interne, venant de l'administration (être une administration qui évalue ses agents, valorise leurs

compétences...); l'autre externe, venant des mandataires publics (être une commune qui entretient ses voiries, se positionne par rapport au défi du logement...).

Concret et intéressant, particulièrement au niveau du service extraordinaire (les investissements), il devait permettre de simplifier l'élaboration des budgets 2014-2018.

75% réalisé ou en cours

La Région a souhaité qu'un bilan en soit fait, pour en déterminer les points forts et les points faibles, afin d'établir une méthodologie qui aidera l'ensemble des communes à se doter d'un outil similaire, à l'avenir. En principe, dès la prochaine mandature.

Frédéric Lombart, mandaté par le Comité de direction de l'administration, a été chargé de rencontrer les chefs des services, pour entendre leur bilan à mi-parcours. Une vingtaine d'acteurs, qui ont estimé qu'il s'agissait d'un excellent outil de gestion.

«Pour beaucoup, il a permis de voir plus loin que le bout du guidon, au moment de son élaboration», explique Frédéric Lombart. «Alors que plusieurs services sont habitués à travailler dans l'urgence, il a forcé la réflexion à moyen terme, invité à être proactif plutôt que réactif.»

Néanmoins, l'exercice est perfectible. L'outil PST n'a sans doute pas été utilisé pleinement. Plus de transversalité (des contacts

entre les différents services en interne, mais aussi avec les pouvoirs subsidiants) et plus d'évaluations (avant l'élaboration des budgets annuels, par exemple) permettraient d'améliorer le taux de réalisation.

«Le PST prévoyait que 374 actions soient réalisées pour la fin 2015. Dans les faits, 186 sont terminées (49,73%), 99 sont en cours (26,47%) et 89 ont été reportées ou abandonnées (23,8%). Parce que des données nouvelles sont apparues, parce que les priorités ont changé/les services ont été chargés d'autres missions... ou par choix budgétaire.»

Même si un quart des actions ont été reportées ou abandonnées, il n'y a pas à rougir de ce bilan, vu le travail «à l'aveugle» en tant que ville pilote. Les services vont poursuivre la démarche afin de finaliser un maximum des projets repris dans le PST.

Le futur Plan sera élaboré en tenant compte de cette première expérience. Il comportera peut-être moins d'actions, pour tenir compte d'une part d'imprévus, mais elles seront sans doute plus détaillées dans leur transversalité (ce que les projets impliquent au niveau des ressources humaines, dans les différents services de la Ville). ■

Proactifs plutôt que réactifs

Pour l'échevin de l'Urbanisme, on a naturellement tendance à gérer les choses urgentes mais pas nécessairement importantes. « *Etre un manager, c'est avoir une vision stratégique, savoir sortir de l'urgence.* »



Cedric du Monceau et Pierre Jückler

Le Premier échevin Cedric du Monceau énumère les qualités du Programme Stratégique Transversal à Pierre Jückler, qui ne dirigeait pas encore le service Urbanisme au moment de l'élaboration du PST.

« *Le PST force une majorité politique, surtout si elle est plurielle (comme la nôtre), à avoir une vision stratégique, à la décliner en actions et en budgets, à être constante dans la durée. C'est un outil de communication entre le politique et l'administration, qui doit permettre d'allouer les ressources en fonction des priorités et pas des urgences, d'être proactif plutôt que réactif.* »

Un catalogue de bonnes intentions ?

L'échevin insiste sur le fait que notre Ville était « pilote », dans cette aventure. L'une des premières à essayer les plâtres de cet outil rédigé sans modèle et peut-être un peu vite. Des problèmes de santé, au niveau de la direction générale, n'ont pas facilité sa mise en œuvre. Mais le bébé n'est certainement pas à jeter avec l'eau du bain. Plusieurs services de l'administration ont bien compris l'intérêt de disposer d'un programme, pour à la fois canaliser

les ambitions des élus et voir plus loin que les urgences quotidiennes.

Schéma de Structure

Le nouveau directeur du service Urbanisme Pierre Jückler a été chargé de réaliser un premier bilan. « *Nous avons particulièrement bien avancé sur le projet de nouveau Schéma de Structure* », constate-t-il. « *Nous sommes parvenus à proposer un document suffisamment complet pour le soumettre à l'enquête publique, puis au vote du Conseil communal. Les remarques seront intégrées dans une 2^e version, remise à l'enquête avant les vacances d'été.* »

Il reconnaît le retard de certains dossiers, parce que les circonstances ont changé. « *Faut-il faire avancer le projet de PCA de la gare, alors que la SNCB a annoncé que ses caisses étaient vides ? Faut-il inquiéter les gens, faire des enquêtes publiques pour des aménagements qui se feront peut-être dans 25 ans ?* »

Pierre Jückler a trouvé le PST intéressant parce qu'il lui a permis de découvrir les projets des autres services de l'administration, pour lesquels l'Urbanisme est éventuellement concerné.

« *Le Schéma de développement commercial nous intéresse au plus haut point, mais nous n'avons pas été associés. Commerce et Urbanisme, nous avons pourtant un même échevin !* »

Cedric du Monceau reconnaît un manque de transversalité dans ce cas-ci. Mais il n'aurait pas manqué - il l'assure - de faire le lien entre ses deux casquettes, le moment venu.

Eviter le « statique fonctionnarisant »

Le danger serait que le PST soit brandi comme un bouclier pour refuser de rencontrer les besoins des autres services de l'administration : « *Ce n'est pas inscrit dans le PST : il n'y a pas de budget pour le faire !* »

Pour avoir entendu cette réponse plus d'une fois, le responsable de l'Urbanisme regrette une certaine rigidité dans la perception du PST. En ce qui le concerne, il ne peut pas prévoir le dépôt d'une demande de permis de bâtir six ans à l'avance. Un immeuble ? Un îlot de plusieurs maisons ? Il faudra peut-être aménager une voirie. Et le PST ne l'aura pas prévu.

« *Une vision stratégique, c'est heureux. Mais nous avons des obligations administratives, prévues par la loi. Toute personne a le droit d'introduire une demande de permis, et nous avons un délai pour l'instruire.* »

L'échevin le comprend. « *Le PST ne peut pas être un outil statique fonctionnarisant. Il doit être vivant. Pour cela, une évaluation est nécessaire, une ou deux fois par an. Un échange entre le politique et l'administration, pour voir ce qui a été mis de côté et pourquoi. Afin d'ajuster le tir. Sans jugement de valeur. On ne peut pas tout faire. Dans la vie, c'est pareil.* » ■

Saisir les opportunités

En matière de Bâtiments, le Programme Stratégique Transversal (PST) intègre les grands projets d'extension, rénovation, construction... Il ne peut malheureusement ni prévenir les mauvaises surprises, ni prévoir les opportunités nouvelles.



Yves Meeus et Annie Galban-Leclef.

L'échevine et le responsable du service en charge des Bâtiments, Annie Galban-Leclef et Yves Meeus, ont fait le tour des propriétés communales avant d'établir les fiches-actions du PST.

« Pour avoir repris l'attribution « bâtiments » en 2012, je ne connaissais pas l'état des écoles communales », se souvient Annie Galban-Leclef. « J'ai constaté qu'il y avait encore de vieux convecteurs à certains endroits... qu'il n'y avait pas de régulation à l'école de La Croix : il y faisait mourant de chaud, il fallait ouvrir les fenêtres en plein hiver ! »

S'agissant des infrastructures sportives, l'échevine anciennement des Sports était au courant des manquements et des projets. « Je savais qu'il y avait des problèmes au bâtiment du Royal Ottignies Stimont (ROS), je participais déjà aux réunions relatives à l'extension de la Plaine des Coquerées et au développement du pôle sportif le long de l'avenue Baudouin 1^{er}. »

La visite a permis de faire un état des lieux et d'établir les priorités. En matière d'infrastructures scolaires, il a été tenu compte du livre blanc

remis par les directions des écoles, reprenant l'ensemble de leurs demandes.

Une première liste a été transmise au Collège, qui l'a complétée, corrigée... pour finalement retenir 70 actions.

« Il a fallu faire des choix, compte tenu des moyens disponibles et des projets en cours », explique Yves Meeus. « Le projet de construction de l'école de Lauzelle était engagé, au moment de l'élaboration du PST. Il représentait un gros budget. »

Les piscines en 2018

La plupart des actions ont été réalisées (les nouvelles infrastructures pour la pétanque, la rénovation de l'ancienne mégisserie...), sont en cours (la rénovation de l'hôtel de ville, l'extension de la Plaine des Coquerées...) ou commenceront bientôt (la construction d'un nouveau pavillon à l'école de La Croix, la rénovation de la Ferme du Douaire suite au départ de la pétanque...). D'autres ont été reportées (l'étanchéité des caves du bâtiment Verlaine) ou abandonnées (la nouvelle salle pour le théâtre Jean Vilar : on rénovera plutôt la salle existante).

« Il ne reste plus grand-chose à faire pour 2017-2018, je crains de m'ennuyer ! »

Yves Meeus plaisante. Car 2017 comptera deux gros chantiers : la construction d'un nouveau pavillon à l'école de Limauges (réfectoire au rez, salle de psychomotricité à l'étage) et le début de la rénovation des écuries - ainsi que l'aménagement de la cour - de la Ferme du Biereau.

« Le cahier des charges sera établi cette année. La procédure est assez lourde, puisque la ferme est classée monument historique. Le budget (900.000€) sera réparti entre la Ville (250.000€), l'UCL, la Province et la Région. La Maison de toutes les musiques, qui occupe la ferme, a lancé une opération de collecte de fonds. »

En 2018, ce sera la rénovation des piscines de Blocry, dont la Ville est propriétaire avec l'UCL et la Fédération Wallonie Bruxelles. Dans le PST, ce projet était prévu pour 2014 (peinture des châssis) et 2015 (rénovation de la toiture, suite aux infiltrations d'eau). Mais c'était sans compter l'avis du comité d'experts du complexe sportif, qui a estimé que, tant qu'à faire de fermer les piscines, autant prévoir une réfection plus importante.

« On parle aujourd'hui de plus de 8 millions d'euros, qui devraient être partiellement subsidiés, pour rénover aussi les vestiaires et les bassins, revoir l'électricité, le chauffage et la ventilation. Un tiers du solde sera à charge de la Ville : on va frôler les 2 millions d'euros, au lieu des 100.000€ prévus initialement. »

Modulable

Pour Annie Galban-Leclef, le PST doit être modulable, donner l'occasion de saisir les opportunités, quitte à reporter certains dossiers.



« La Ville a pu acquérir une dizaine d'anciens pavillons et conteneurs maritimes qui appartenaient à la société Benelmat. Ils serviront en partie pour les scouts, qui stockaient leur matériel dans les sous-sols de La Sapinière, à Blocry. La cohabitation n'était pas idéale, avec la crèche. Ainsi, nous allons récupérer les sous-sols pour y stocker des archives de la Ville. Ce n'était pas prévu dans le PST mais cela résout plusieurs problèmes », remarque l'échevine.

« Les conteneurs serviront aussi à stocker le matériel des associations qui occupaient un local à l'arrière de l'ancienne mégisserie. Le PST prévoyait que nous en refassions le toit, mais alors que ce bâtiment n'a pas d'avenir à long terme, nous avons jugé inutile de faire cette dépense. L'aménagement des conteneurs coûtera 3000€

au lieu des 20.000€ prévus pour la rénovation du toit », ajoute Yves Meeus.

Le responsable évoque les bâtiments acquis par la Ville à la place du Centre. Ces achats étaient prévus dans le cadre du réaménagement souhaité du centre d'Ottignies. Mais le Conseil communal a suggéré de mettre ces lieux à la disposition de personnes défavorisées, le temps d'acquérir tous les immeubles de l'îlot. Il a fallu les aménager un minimum, car plusieurs étaient insalubres. Ces travaux n'étaient pas prévus dans le PST.

« Au dernier Collège, l'échevin de l'Enseignement a signalé que la population de l'école de Limelette était en hausse. Il faudra créer deux nouvelles classes. On ne pouvait pas le savoir au moment de rédiger le PST », poursuit l'échevine.

Yves Meeus se félicite que dans le PST, une enveloppe revient chaque année, pour les maintenances, mises en conformité, avenants aux chantiers, petites réparations, achats de matériel... et les imprévus.

Transversal

Les différentes composantes du service Travaux (Bâtiments, Voiries, Energie...) se sont basées sur le PST pour confectionner les budgets annuels (arbitrer les choix). Une transversalité moins facile avec les services plus éloignés physiquement.

« Les services Enseignement et Informatique programment l'informatisation des écoles ? Le service Travaux/Bâtiments doit être consulté, puisque nos équipes auront à tirer les câbles. » ■

Intégrer les imprévus

Le Programme Stratégique Transversal (PST) a permis au service Voiries de planifier les nouveaux aménagements routiers, mais aussi l'entretien du patrimoine existant.



David da Câmara Gomes et Martial Bovy.

Hélas l'échevin en charge de la Mobilité et des Voiries ne dispose pas d'une boule de cristal. « S'il avait su », il aurait programmé la rénovation de toute l'avenue Provinciale en 2016 (le PST prévoyait une réfection en

deux tronçons, le 2^e après 2018), l'aménagement du carrefour de la Porte de Limelette en 2016 également (le PST prévoyait l'installation des feux - et la nécessité pour la Ville d'assumer le volet « voiries et trottoirs » - en 2018),

la transformation de l'avenue Reine Astrid en rue cyclable, l'égouttage des rues des Vergers et des Prairies (l'IBW vient d'annoncer qu'une station d'épuration sera construite à la rue des Prairies)...

« On n'aurait pas inscrit certains projets qui ne se feront pas : l'ajout d'une arche à la passerelle de la gare (la SNCB a décidé de démolir l'ouvrage), la réalisation d'une piste cyclable à l'avenue du Jardin Botanique (les subsides ayant été réduits, on a préféré aménager les rues Hardy et de la Malaise), la rénovation de la rue du Monument (le projet de lotissement sur le site des Bétons Lemaire change la donne)... »

Il n'y a rien de mal fait. David da Câmara Gomes explique juste comment des décisions prises notamment par les pouvoirs

subsidiants - après que le PST ait été approuvé - ont eu pour conséquence de « déstructurer » en partie le programme 2013-2018.

« La Province a revu sa façon d'allouer les subsides, pour les projets cyclables. Alors qu'on pouvait s'attendre à 100.000€ pour la réalisation d'une piste, on ne peut désormais plus compter que sur la moitié. Nous avons dû faire des choix. »

Les surprises sont aussi venues du Service Public de Wallonie. Le SPW a annoncé qu'il programmait la rénovation de l'avenue Provinciale (au complet) et l'installation des feux à la Porte de Limelette en 2016. Des travaux réalisés plus tôt que prévu, qui ont exigé de reporter certains chantiers programmés cette année.

L'échevin remarque qu'il serait judicieux que les autres niveaux de pouvoir travaillent aussi dans une logique de « Programme stratégique ». Les communes sauraient à quelle sauce elles vont être mangées avant d'élaborer leur PST, lequel serait plus en phase avec la réalité.

Tirer le meilleur parti

Martial Bovy, en charge des Voiries au service Travaux, estime que le PST doit être évolutif. Il y aura toujours des chantiers plus coûteux qu'estimé, des surprises au moment d'ouvrir les voiries, des travaux qu'il faudra refaire...

« Les pavés se déchaussent à l'avenue Reine Astrid. Nos réparations ne tiennent pas. La fondation est trop dense, ce qui empêche l'eau de s'évacuer. Elle remonte entre les joints des pavés, avec le sable. Il faut effectuer une rénovation plus importante, qui n'était pas prévue dans le PST: enlever les klinkers et poser un revêtement imperméable. »

Ce sera une bonne opportunité pour aménager l'avenue Reine Astrid en rue cyclable, avec du bitume coloré.

Car la voirie - à l'embranchement de plusieurs itinéraires cyclables - est trop étroite pour accueillir une piste cyclable traditionnelle.

« On va tirer le meilleur parti d'une situation catastrophique », note David da Câmara Gomes. « On pourra demander des subsides à la Province. »

Le service Travaux a aussi vu une opportunité dans l'asphalte qui craque, sur le pont de la rue Charles Dubois. A l'origine du problème, des câbles posés par Ores et l'IECBW.

« Il va falloir déplacer les impétrants. On va profiter de cette ouverture pour surélever le trottoir, ce sera plus sécurisant pour les piétons. »

Inventaire et choix

Pour élaborer le PST, l'échevin, le directeur du service Travaux, les responsables en charge des voiries et des bâtiments... se sont rencontrés à de nombreuses reprises, afin de dresser l'inventaire des chantiers à réaliser.

« Le PST porte sur l'extraordinaire au budget, pour tous les investissements que la commune envisage », explique Martial Bovy. « En gros, nous pouvons emprunter quelque 3 millions d'euros par an: 2 millions pour les voiries et 1 million pour les bâtiments (sans compter les subsides). Evidemment, ce n'est pas assez pour réaliser tous les projets. »

Les responsables ont établi des listes exhaustives, avant de réduire leurs ambitions et d'étaler les projets dans le temps. Plus d'investissements pour les bâtiments une année? Certains travaux de voirie ont alors été programmés l'année suivante.

« Nous avons donné la priorité aux axes à forte densité de trafic. Ceci afin d'éviter de trop grosses dégradations, qui auraient nécessité des interventions en urgence. Mais le PST couvrant plusieurs années, nous avons inscrit aussi les travaux

nécessaires sur les voiries moins fréquentées. Une manière de ne pas les oublier. »

L'échevin constate que le PST est à la fois un exercice d'ambition/ de programmation politique, et un exercice budgétaire. « Nous y avons mis une série de tâches récurrentes - l'achat de mobilier urbain et de machines pour le désherbage, le remplacement de panneaux routiers... - pour nous assurer de ne pas dépasser notre limite d'emprunt. Peu stratégiques, elles auraient dû figurer uniquement dans le volet « interne » du PST. »

Politique cyclable

L'échevin reconnaît que l'élaboration du PST lui a été utile, alors qu'il reprenait des matières (mobilité et voiries) qui lui étaient totalement étrangères. « C'était génial pour mettre le pied à l'étrier. » Il constate que l'outil permet de voir à tout moment où on se situe dans le planning.

« Près de 90% des projets « voiries » ont été réalisés: un tronçon des Berges de la Dyle à l'arrière du centre commercial du Douaire, la réfection de la rue de Moriensart, l'égouttage de la rue de la Limite... mais aussi beaucoup d'aménagements cyclables, preuve qu'à travers le PST, le politique peut influencer fortement le travail des services. Si on doit dévier de la trajectoire à cause d'une urgence, l'outil impose d'y revenir. »

Martial Bovy y voit un bon arbitre, pour ne pas reporter toujours certains projets moins « spectaculaires » que d'autres.

« On aurait tendance à vouloir donner la priorité aux nouveaux aménagements, surtout quand il y a des opportunités de subsides. Mais il est très important d'entretenir aussi le patrimoine existant. Ce n'est rien de nouveau, ce n'est pas très visible, mais cela doit se faire ! Le PST permet d'inscrire ces travaux-là également. » ■



Transversal c'est mieux

Sport, tourisme, jeunesse... autant de matières qui peuvent se travailler ensemble, pour concevoir des projets innovants.

La transversalité? L'échevin Benoît Jacob l'encourage vivement. Le fait que plusieurs de ses attributions soient gérées par le même service, au sein de l'administration, lui facilite la tâche. Cet été, des jeunes encadreront les stages sportifs du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) et remplaceront les poteaux/balises abîmés sur les itinéraires de promenade/VTT (Sport - Jeunesse/Eté solidaire - Tourisme), de plus en plus d'activités sportives et touristiques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (Sport - Tourisme - Affaires sociales), le Comité des Fêtes de Wallonie sert tarte et café aux goûters des aînés (Fêtes - Affaires sociales)...

«La transversalité se pratique aussi avec les autres services: l'Enseignement (journée écoles sportives, pôles mini-badminton dans les écoles après 16h...), la Culture (coffret «Friand de Culture/Tourisme», balades sur la thématique des fresques urbaines, spectacle de rue...), l'Environnement (balades nature, projet de gobelets recyclables pour les mouvements de jeunesse et les clubs sportifs...), le Commerce (chasse aux œufs, balade gourmande...)...»

L'échevin est un boulimique de projets! Il en a inscrit beaucoup dans le Programme Stratégique Transversal (PST) et depuis, en a imaginé d'autres, répondant à toutes les occasions (appels à projets, possibilités de subsides...) qui se sont présentées.

«Nous avons répondu à l'appel de la Province, pour obtenir les subsides qui nous permettront de sécuriser et embellir le pavillon des scouts de la Malaise. Ce n'était pas prévu dans le PST mais ce serait dommage de ne pas en profiter: il s'agit de subsides importants.»



Benoît Jacob et Valérie Gerkinet.

Un enthousiasme que Valérie Gerkinet, en charge du service Affaire sociale (qui regroupe aussi le Sport, le Tourisme...), doit parfois modérer quelque peu. *«Commencé en janvier, terminé en février: l'échevin le voudrait bien, mais dans les faits, cela met souvent plus de temps. Il faut tenir compte des pouvoirs subsidiants, des partenaires extérieurs...»*

Pas toujours comme prévu

Benoît Jacob le reconnaît: *«C'est vrai qu'on perd vite un mois ou deux. Les services ont d'autres obligations. Ou certains dossiers s'avèrent plus complexes que ce qui avait été imaginé au départ.»*

Il cite le projet de skate-park, dont la localisation a été revue, mais qui ne fait toujours pas l'unanimité auprès des habitants. Le fonctionnaire délégué a remis un avis négatif. Il va falloir remettre l'ouvrage sur le métier.

Il cite aussi le bon sens: alors qu'il était prévu d'éditer un répertoire des sports, l'usage a démontré que les mises à jour étaient telles qu'une version papier serait immédiatement obsolète. *«Nous y avons préféré une version électronique, sur le site internet de la Ville, qui peut être actualisée régulièrement et sans frais.»*

Valérie Gerkinet évoque le report de l'action qui prévoyait d'améliorer la concertation avec les organisations étudiantes. En 2014, celles-ci ne se sont pas montrées intéressées. Peut-être le seront-elles davantage en 2016?

La publication d'un livre sur les fermes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est toujours d'actualité, de même que la création d'une page internet dédiée au tourisme d'affaires. Le projet de parcours touristique «QR Codes» était considéré comme terminé, mais il vient malheureusement d'être vandalisé. Il faudra remplacer les 13 supports qui ont brûlé. Prix a été demandé pour des plaques en email.

CSLI: une réussite

Le PST prévoyait la création d'un Centre Sportif Local Intégré (CSLI) en 2014. L'opération, finalisée dans les temps, est un succès: la fréquentation des infrastructures sportives communales n'a jamais été aussi importante. C'est donc assez logiquement que plusieurs des actions «sport» prévues dans le PST ont été confiées au CSLI.

«Dès septembre, un pass-sport permettra aux habitants de tester différentes disciplines à un tarif avantageux», se réjouit l'échevin.»

« Nous n'accueillons plus la Woman Race, mais notre volonté d'organiser un jogging au profit des associations est restée. La 2^e édition aura lieu le 25 septembre, au profit de la Maison maternelle. »

En matière de Tourisme, c'est le dossier du gîte d'étape qui a bien avancé. Les permis devraient être accordés à la fin de cette année et les travaux débuter en 2017.

« D'ici-là, nous travaillons à l'organisation d'une journée de

formation pour les professeurs d'étude du milieu, puisque la visite de Louvain-la-Neuve est au programme des élèves du 1^{er} degré du secondaire. »

Benoît Jacob parle encore de la création d'un musée d'histoire locale à la Ferme du Douaire (après le déménagement de la bibliothèque dans les anciennes infrastructures de la pétanque), de la révision des règlements pour l'octroi des subsides (aux associations sportives, sociales et de jeunesse), de la sensibilisation

des jeunes aux conséquences des assuétudes... autant d'actions en cours.

Valérie Gerkinet ajoute que le projet d'écrivain public sera bientôt concrétisé. L'intention demeure également de revoir, à la hausse, le montant des ristournes annuelles eau et électricité.

« Le PST permet de fixer des objectifs et des échéances. Mais peu importe qu'un projet prévu en 2015 voit le jour en 2017, s'il gagne en qualité. » ■

Sur la même longueur d'onde

Le Programme Stratégique Transversal (PST) comporte une quarantaine d'actions relatives à la politique énergétique de la Ville. Un Plan « énergies durables » sera établi d'ici la fin de cette année, dans le cadre de la Convention des Maires.



Tanguy Boucquey et Michel Beaussart.

Pour être tous les deux spécialistes en matière d'énergie, Michel Beaussart et Tanguy Boucquey se comprennent parfaitement. En plus de sa fonction d'échevin, le premier travaille à la DG de l'Énergie pour le Service Public Fédéral (SPF) Économie. Une aubaine pour le second, responsable Énergie au service Travaux, qui n'a pas à devoir convaincre le politique de la nécessité d'investir dans les économies d'énergie.

Tanguy Boucquey a pris ses fonctions à la Ville au moment où le PST était en cours d'élaboration. L'échevin y avait déjà travaillé, se basant sur son expérience de la méthode « roue de Deming » pour proposer un inventaire

des bâtiments communaux et un état des lieux de leurs consommations énergétiques.

« On doit savoir ce qu'on consomme, où et comment, avant de vouloir faire des économies. Il n'existait pas de cadastre de ce type à la Ville », se souvient Michel Beaussart.

A cette vision interne, Tanguy Boucquey a apporté une ouverture vers l'extérieur. En suggérant d'inscrire la Ville au Championnat des énergies renouvelables (initiative wallonne), de l'engager dans la Convention des Maires (initiative européenne)...

« J'étais sceptique, l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (URE) étant une compétence régionale », poursuit

Michel Beaussart. « Aujourd'hui, je trouve qu'on a bien fait de voir plus large que les seules consommations de la Ville. »

Cadastre et tiers investisseur

Le cadastre a permis de calculer le nombre de bâtiments propriétés de la Ville (114 : écoles, crèches, centres sportifs et culturels, police...), leur surface (44.000m² au total) et leurs consommations.

« A partir de là, nous avons pu déterminer les investissements prioritaires », explique Tanguy Boucquey. « Décider de nous consacrer avant tout aux bâtiments qui présentaient des consommations anormales et dont le potentiel d'économie d'énergie était le plus important. »

Dans la foulée, une seconde action reprise dans le PST a débouché sur un succès qu'on n'escomptait pas. Elle prévoyait d'étudier les possibilités du tiers investisseur. A savoir, rechercher des sociétés extérieures prêtes à se payer grâce aux économies d'énergie qu'elles permettraient à la Ville de réaliser.

« Nous avons imaginé de regrouper plusieurs immeubles et lancé un premier marché, pour le Centre culturel d'Ottignies, les bâtiments administratifs voisins « B1 » et « B2 »

ainsi que l'école du Centre», détaille Michel Beaussart.

Surprise: plusieurs entreprises d'optimisation énergétique ont fait part de leur intérêt. Une première, dans notre province. La société Optiwatt de Loupigne a obtenu le contrat, pour quatre ans. Les résultats ne se sont pas fait attendre: après un an, les économies sont déjà de plus de 25%. Avec, en plus, un confort amélioré pour les utilisateurs des bâtiments concernés.

«Nous avons lancé un second marché de ce type, pour une 2^e vague de bâtiments: les écoles des Coquerées et de Blocry, la Tannerie, la police et le centre sportif de la Plaine des Coquerées. C'est Optiwatt qui l'a remporté à nouveau.»

Outre les économies réalisées, l'intérêt réside aussi dans le fait de disposer de personnel qualifié pour gérer ces différents lieux, ce qui laisse le temps au responsable Energie de se consacrer aux bâtiments qui ne peuvent pas être sous-traités.

Un document vivant

L'échevin et le responsable Energie sont totalement convaincus de l'utilité d'un PST, qui encourage les échanges entre le politique et l'administration.

«Il y a les affaires courantes à gérer. En parallèle, l'élu souhaite développer des projets, dans un

esprit d'amélioration continue. Pour y parvenir, ce type de méthodologie est nécessaire: se fixer des objectifs, les décliner en actions, évaluer ce qu'il faut mobiliser comme moyens. Et procéder régulièrement à des évaluations. Pour voir où on en est; s'assurer qu'on est toujours sur la même longueur d'onde, politique et administration», décrit Michel Beaussart.

Bien sûr, le document doit être vivant, évoluer dans le temps: en six ans, beaucoup de choses se passent! Des opportunités se présentent, qu'il faut pouvoir saisir. Des normes changent. Des actions d'abord considérées comme secondaires prennent de l'importance, d'autres n'ont plus d'utilité. Il faut se sentir libre de les reporter ou de les abandonner.

«Une de nos actions prévoyait de former deux ouvriers aux techniques d'isolation. Réflexion faite, nous abandonnerons ce projet. Parce que soit les hommes maîtrisent déjà les techniques, soit celles-ci nécessitent de faire appel à l'extérieur, vu le matériel requis.»

Tanguy Boucquey évoque aussi l'action qui prévoyait de faire appel à un bureau extérieur, pour un audit des travaux à réaliser dans les bâtiments communaux. En fin de compte, il a fait le recensement lui-même.

«A refaire, je ne rédigerais plus les

actions de la même manière. Je rassemblerais celles qui concernent le même type de travail et additionnerais les budgets respectifs, pour obtenir une enveloppe commune à utiliser suivant les opportunités. Ceci pour plus de souplesse.»

Le PST comporte des actions communes à plusieurs services. Pour le responsable Energie, les contacts entre ceux-ci devraient être renforcés, pour atteindre la transversalité souhaitée.

«Là, je pense que le politique a un rôle essentiel à jouer. Nous nous réunissons chaque semaine en Collège, c'est l'occasion d'évoquer notamment les dossiers transversaux», remarque l'échevin.

Neutralité carbone en 2050

De nombreux habitants ont souscrit à l'achat groupé d'électricité verte proposé par la Ville, en 2014. C'était une action prévue dans le PST. Vu son succès, elle sera reconduite en 2017.

Le responsable Energie sera aussi très occupé avec la Convention des Maires, à laquelle la Ville a adhéré. Cette initiative de la Commission européenne vise à soutenir les autorités locales dans la mise en œuvre des politiques en faveur des énergies durables (lire le compte rendu du Conseil communal du 15 mars). ■

Précieux pour la nouvelle

Pas simple de sauter dans le train quand il roule ! Julie Chantry a remplacé Cécile Lecharlier au Collège il y a un peu moins d'un an. Elle s'est plongée dans le Programme Stratégique Transversal (PST) pour s'informer des projets en cours et à venir.

Au moment de devenir échevine, Julie Chantry a découvert les grands axes de la politique environnementale de la Ville dans le Programme Stratégique Transversal (PST). Un résumé précieux pour celle qui reprenait l'action en cours de route.

charge s'y trouvent. L'avantage en Environnement, c'est de pouvoir compter sur une employée de l'administration qui porte la vision», constate l'échevine. «S'agissant de la politique des Aînés, le service des Affaires sociales s'y consacre, mais pas une personne en particulier. Pour le suivi, c'est moins facile.»

gère les actions environnementales au quotidien. Le PST n'est pas son livre de chevet, mais au moment de son élaboration, elle a pu faire part de ses préoccupations... que l'échevine de l'époque partageait, et qui ont été synthétisées dans le document.

«Quand je relis les actions, certaines me semblent tellement

«Toutes les matières dont j'ai la

L'éco-conseillère Dorothee Hébrant



Dorothée Hébrant et Julie Chantry.

logiques que je me demande s'il était utile de les mentionner dans le PST. Par exemple: «Prévoir des espaces verts suffisants dans tous les nouveaux développements urbains ou dans les espaces en rénovation.» C'est un souci qu'on a toujours eu», remarque l'éco-conseillère. «A l'inverse, pour certaines, je pense qu'on n'a pas vu assez loin. L'action n°168 évoque un partenariat avec Altérias, pour sensibiliser nos jardinerias, magasins et entreprises de bricolage/jardinage à la problématique des plantes invasives. L'action n°170 prévoit de veiller à l'utilisation de plantes indigènes dans les espaces verts et la décoration florale urbaine ; la 171, de sensibiliser les habitants à la liste des plantes «autorisées». Aujourd'hui, la sensibilisation n'est plus suffisante. Nous multiplions les actions, avec le Contrat de Rivière notamment, pour tenter d'éradiquer les espèces invasives le long de nos cours d'eau: la balsamine de l'Himalaya, la renouée du Japon... c'est un vrai problème. Pourtant, dans notre Règlement Général de Police (RGP), seule la Berce du Causase – qui présente des risques pour la santé – est interdite.»

Des actions jamais finies

Le PST comporte 11 actions « Environnement » à l'ordinaire. Julie Chantry et Dorothée Hébrant constatent que la plupart sont en cours et ne seront jamais finies.

Elles évoquent l'action n°173, qui prévoit d'imposer aux promoteurs de nouveaux logements qu'ils aménagent des espaces pour le tri des déchets. Une action

transversale, qui concerne aussi le service Urbanisme (l'octroi des permis de bâtir est conditionné au respect de cette mesure). Le RGP a été adapté, en 2014, pour l'imposer également aux syndicats des immeubles existants. « Nous allons adresser un courrier aux syndicats, pour leur demander s'ils se sont mis en ordre et si non, ce qu'ils ont l'intention de faire pour respecter le règlement. Après, il faudra vérifier les installations et s'assurer que les habitants les utilisent pour effectuer le tri. »

Elles évoquent aussi l'action n°177, relative au rôle du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) dans la gestion des étangs du Buston, du bois de l'Escavée, de la cressonnière de Pinchart... avec l'objectif d'élargir la participation bénévole et d'accroître la visibilité des différents sites. « On peut dire que c'est fait: le nouveau Comité des pêcheurs du Buston a participé à l'installation des bâches pour la protection des batraciens au moment de la ponte, le bois de l'Escavée a fait l'objet de plusieurs actions avec la Société Royale Forestière de Belgique... et une carte de promenade a été éditée pour faire connaître le bois. Cela dit, il n'y a aucune raison de s'arrêter en si bon chemin ! »

Ordinaire/extraordinaire

L'éco-conseillère a parcouru le PST pour procéder à son évaluation.

« Des mesures sont prévues pour divers aménagements, dans le cadre de la lutte contre les coulées boueuses. Au budget

ordinaire, une action transversale aurait dû permettre de réunir l'ensemble des services concernés: Urbanisme, Agriculture, Travaux, Affaires sociales (pour le volet « indemnisation » en cas d'inondations)... », regrette Dorothée Hébrant. « D'autres budgets sont prévus pour des améliorations à apporter le long des cours d'eau (enrochements pour soutenir les berges...). Ici aussi, une action transversale aurait permis de rassembler les services en charge de la Mobilité, des Voiries, de l'Environnement... du Tourisme, pourquoi pas, dans le but de développer les balades à proximité des ruisseaux. »

L'usage a démontré que le PST ne pouvait pas être qu'un ensemble de postes budgétaires. Il doit élever le propos, permettre de voir plus loin, plus grand... plus transversal. L'échevine reconnaît que la transversalité est le défi du PST.

« L'évolution de la législation a aussi fait que certaines actions sont dépassées. Notre action n°167 prévoit d'élargir progressivement le nombre de quartiers « sans pesticides ». Mais la loi régionale impose désormais cela sur l'ensemble du territoire. La mention « progressivement » n'est plus valable: ce n'est pas dans dix ans, c'est tout de suite ! L'esprit de notre action est bon, mais la lettre a changé. »

Déchets au poids

Julie Chantry se félicite que le PST propose d'envisager la collecte des déchets au poids comme moyen supplémentaire de réduction des déchets. Elle souhaite qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve y arrive, mais elle sait qu'auparavant, un certain nombre de difficultés devront être résolues par les services.

« L'envisager n'est pas encore le décider », dit-elle. « Il faut en étudier les avantages et les inconvénients, profiter des expériences menées dans d'autres communes. »

C'est l'intérêt du PST: avoir de l'ambition, se donner les moyens de relever de nouveaux défis. ■

Opticien - Optométriste



Tout nouveau magasin !
Même équipe, même service !



Examen de la vue Lentilles de contact

Spécialiste lentilles
de contact et orthokératologie
Spécialiste verres progressifs
avec garantie adaptation.



Espace de cœur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
info@clairdevue.be

www.clairdevue.be



VOTRE CRÉDIT LOGEMENT
GRÂCE À RECORD BANK

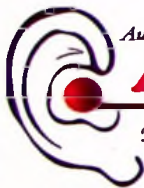
Record Bank, L'ARCHITECTE DE VOTRE CRÉDIT



AGENCE DEWÈRE-LEMAIRE
Espace du Cœur de Ville 16 • 1340 OTTIGNIES
FSMA N°31 spril07200 CB CA

Record
recordbank.be

Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute,
faites un test d'audition gratuit!



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue de l'Amitié, 12
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



WIDEX High Definition Hearing SIEMENS

AUTREMUR

PEINTURES NATURELLES

PEINTURES MINÉRALES

AVENUE DES MÉTALLURGISTES 1
1490 COURT-SAINT-ÉTIENNE

TÉL. : 010 62 01 64 - WWW.AUTREMUR.BE



**Choix inégalé de
produits 100% BIO
Ouvert 7 jours sur 7**

Bld du Centenaire 8 | 1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41 | www.labiosphere.be



MAGASIN
100% BIO
ENGAGÉ

Carnet Familial

Naissances

Delplanque, Arthur	01/02
Malo, Antoine	02/02
De Staercke, Lucas	03/02
de Cooman, Isao	03/02
Milhiet, Chloé	05/02
Lerot, Oscar	08/02
Willocq, Lucas	08/02
El Gharbi, Hafssa	09/02
Catellani, Valentine	09/02
Castiaux Vanhelmont, Ella	10/02
Zhou, Anzhi	10/02
Wollwert, Léonie	14/02
Ruez, Alizée	15/02
Van Pamel Carregal, Antón	15/02
Collard, Clémentine	15/02
Madiou, Nélya	15/02
Colin, Gabriel	20/02
Dalose Perpète, Gabriel	20/02
Delrez, Line	21/02
Van der Essen, Florence	23/02
Quittre, Léonor	25/02
Gilson, Emmanuelle	29/02
Renson, Enzo	29/02
Senakin, Axel	29/02
Moreno Badillo, Alba	02/03
Filiot, Éloïse	03/03
Hamoir, Diane	06/03
El Faiz, Néïla	09/03
Potocna, Nina	11/03
Zidat, Yasmine	11/03
Nowicki, Emma	12/03
De Moor, Emilie	14/03
Dewigne, Zoéline	14/03
Bendella, Yasmine	15/03
Dubray, Cameron	16/03
Laloux, Amelia	19/03
Dague, Léopold	22/03
Dasseleer, Noé	23/03

Vanderstraeten, Anaëlle	23/03
Stainier, Colin	24/03
Bousman, Hugo	26/03
Absil, Louise	29/03
Sietcheping, Steve	30/03
Ndayishimiye, Barbara	31/03

Mariages

Lecocq, Jonathan & Neffati, Manoubia	12/03
Lombart, Alexandre- & Fairon, Sylvie	19/03
Vander Putten, Luc & De Greef, Christine	26/03
Vervier, Jérôme & Guérit, Laure	26/03

Décès

Moury, Jenny	04/02
Demartin, Marie-Thérèse, épouse Danckers	05/02
El-Guennouni, Abdelkacem	05/02
Pirotte, Philippe	05/02
Motin, Georgette, ve Grégoire	09/02
Champagne, Léopoldine, épouse Buffin	11/02
Gypens, Jean-Claude	13/02
Verbinnen, Marguerite, ve Mathieu	14/02
Hermant, Marie-Jeanne, ve Bertrand	15/02
Maes, Joseph	15/02
Gérard, Raymond	17/02
Schollaert, Elisabeth, ve Wolleghem	17/02
Thibaut, Georgette, ve Eglem	17/02
Carton, Claude	18/02

Noël, Karin, épouse Baudesson	19/02
Peeters, Lucienne, ve Hotat	20/02
Ducène, Anne-Marie, ve Wyseur	21/02
Druppel, Liliane, épouse Verzin	23/02
Laveyne, Madeleine, ve Maricq	27/02
Lemaire, Suzanne	27/02
Lielens, Jacques	29/02
Hobertus, Marcelle, ve Delville	02/03
Mozzon, Aslem	02/03
De Coster, Libert	08/03
Fondaire, Léon	09/03
Anciaux, Janine, ve Roland	10/03
Romans, Paula, épouse Van haëlewijck	11/03
Pauwels, Marthe, ve Mathieu	12/03
Fevry, Daniel	12/03
Lefèbvre, Claude	15/03
Dufour, Jacques	17/03
Mertens, Christophe	18/03
Paul, Joséphine, ve Kaye	20/03
Steenbergen, Eric	20/03
De Vylder, Paula, ve Quintens	21/03
Schiettecatte, Henri, Joveneau, Alain	21/03
Derasse, Marie-Christiane, épouse Boton	27/03
Marsia, Marie-Ange	29/03
	29/03

Décès d'André Briet

Nous avons appris le décès d'André Briet, le 30 mars. Il venait d'être élu président du Comité «Li fiesse al Crwè», dans lequel il était actif depuis 24 ans. Il avait aussi participé à l'organisation des Fêtes de Wallonie.



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 15 mars.

La Ville poursuit ses acquisitions dans le bois de l'Escavée (Ottignies). Cette fois, il s'agit d'une parcelle de 12 ares, à l'angle du sentier del Crwé et de la pissinte des Pècawes. « *Nous sommes déjà propriétaires d'environ 5ha. Il nous restera à acquérir encore quelques languettes d'environ 1 are chacune, pour devenir propriétaires de l'entièreté du bois* », précise le bourgmestre Jean-Luc Roland. La minorité s'abstient, regrettant de ne pas avoir pu consulter un plan détaillé du site.

La Ville est propriétaire de 45 places de parking à l'avenue Georges Lemaître (Louvain-la-Neuve), qu'elle met à la disposition du personnel de l'antenne administrative. Le bourgmestre propose d'en mettre deux à la disposition de la SNCB, pour les agents du guichet de la gare. Deux emplacements étaient réservés à la SNCB à cet endroit, précédemment. « *Je ne comprends pas ce cadeau qu'on fait à la SNCB (on lui demande 60,50€/an), quand on sait le montant qu'elle fait payer à nos habitants pour occuper le parking de la gare d'Ottignies (50€/mois)* », calcule le conseiller Jacques Otlet. « *D'accord pour mettre deux places à disposition, mais au prix que la SNCB pratique de son côté.* » Le bourgmestre rappelle que la Ville a des combats à mener avec la SNCB qui sont d'une toute autre ampleur. « *Réservez notre énergie à ces combats-là ! Je trouve votre proposition mesquine !* », dit-il. Réponse du conseiller : « *Je trouve la vôtre idiote !* ». Le point est voté majorité contre opposition.

Projet « Bouygues »

Un point de l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau concerne l'ouverture de voiries en prolongation de l'avenue de la Tannerie et de la ruelle de la Cure. Ceci dans le cadre de

la construction d'un immeuble résidentiel de 89 logements (en forme de « L ») par le promoteur Bouygues, entre l'avenue des Combattants et l'avenue de la Tannerie (Ottignies).

L'échevin rappelle qu'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) approuvé dans les années 1990 fixe l'organisation du bâti (ce qu'on peut construire ou non).

La conseillère Bénédicte Kaisin évoque des lacunes dans le dossier et l'avis de la CCAT annoncé favorable alors que la CCAT a rendu un avis défavorable.

L'échevin regrette que la minorité politise ce dossier, qui a déjà fait l'objet de deux enquêtes publiques et a été revu pour tenir compte des remarques. « *C'est votre choix de vouloir freiner l'urbanisation à l'intérieur de la ville. Dans les communes voisines, vos amis ont préféré mettre les immeubles à l'extérieur des centres urbains, je le regrette car cela vide l'animation commerciale. Nos politiques sont différentes.* »

Le conseiller Nicolas Van der Maren constate que le projet risque de ne pas passer la rampe, si un recours est introduit auprès du Conseil d'Etat. Le conseiller Julien Tiget Pourtois parle d'une autoroute au centre d'Ottignies (« *ce ne sera pas beau* ») et craint que le promoteur répercute le coût des charges qu'on lui impose sur le prix des appartements.

Au premier, l'échevin répond qu'il fait confiance à l'administration (le service juridique a été étoffé); au second, que le promoteur vendra au prix du marché. « *Ce serait anormal que les résidents actuels aient à payer pour les infrastructures d'un nouveau projet. C'est aux promoteurs d'assumer ces charges.* » Il précise que le

projet comptera près de 10% de logements publics (à loyer réduit).

Le point est voté majorité contre opposition.

Pavillon de Limauges

La pavillon préfabriqué de l'école communale de Limauges date de 1958 et ne présente pas de résistance au feu de plus d'1/2heure. Une nouvelle infrastructure accueillera le réfectoire et une salle de psychomotricité à l'étage, sous le toit, pour un montant estimé à un peu plus de 600.000€. « *Elle sera conforme aux normes incendie, répondra aux exigences de l'Afsca et de l'Aviq (Agence pour une Vie de Qualité, ex-Awiph) et présentera de bonnes performances énergétiques* », annonce l'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban-Leclef.

Le conseiller Jacques Otlet demande si la Ville a reçu une promesse de subsides de la part de la Fédération Wallonie Bruxelles et si oui, de quel pourcentage. « *Si la part communale est importante, la salle de psychomotricité n'est peut-être pas nécessaire* », remarque-t-il.

L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart explique comment les élèves de l'école maternelle sont conduits au Centre sportif des Coquerées pour pratiquer la psychomotricité. Cela représente un coût et n'est pas bon pour l'environnement. La promesse de subsides n'est pas encore parvenue à la Ville, mais cela n'empêche pas de déjà lancer le marcher d'architecture. « *La salle de psychomotricité sera polyvalente. Elle pourra servir pour la sieste. Peut-être aussi aux cours d'art dramatique de l'académie.* »

Unanimité.



Jeunesse, sport, tourisme

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes propose d'octroyer une série de subsides: à La Badinerie, au Kot Certino, à Taxistop/Cambio, à Un Toit Un Cœur (UTUC)...

L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob présente l'évaluation 2015 du Plan de cohésion sociale destiné à réduire les inégalités sociales dans notre ville. Il détaille le travail en réseau, les formations destinées aux professionnels qui l'animent, les projets à développer dans les quartiers suite au diagnostic «bien-être», les locaux communautaires, le soutien aux potagers de quartiers et aux ateliers vélo, la brochure «Echo des Cités» devenue «Papillon», l'investissement dans l'Eté solidaire et l'Espace Public Numérique (EPN), la journée annuelle de rencontre et découvertes au Bois des Rêves...

Egalement échevin des Sports, Benoît Jacob propose l'octroi d'une subvention de près de 20.000€ à répartir entre les clubs sportifs, en fonction du nombre de jeunes (- 18 ans) habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qu'ils accueillent. «*Les montants sont dérisoires pour plusieurs clubs: 9 n'obtiennent que 30€ et 2 n'obtiennent que 54€. C'est de l'argent public qui n'a pas d'utilité. Donnez-le directement au jeune qui pratique la discipline. Aux clubs, ne donnez pas en dessous de 100€*», suggère le conseiller Bernard Liétar. L'échevin explique comment les clubs qui n'accueillent pas de jeunes reçoivent 30€ pour leur participation au Conseil consultatif des Sports. Il a déjà pensé à modifier le règlement.

Avec sa casquette «Tourisme», l'échevin propose de payer les 400€ de cotisation au réseau EDEN (destinations européennes touristiques d'excellence), pour bénéficier d'une visibilité internationale (sur leur page Facebook, leur site Internet...). Il rappelle comment la Ville a obtenu le prix Eden il y a deux ans, pour son accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La conseillère Nancy Schroeders parle d'une visibilité relative. En

effectuant une recherche internet sur base du mot-clé «Eden», elle n'a pas vu grand-chose qui corresponde aux destinations touristiques d'excellence. «*Leur référencement est quasi nul. C'est sans doute une belle étiquette, un beau produit marketing. Pour toucher les citoyens, la Région wallonne dispose de labels qui, eux, ont une réelle plus-value.*» L'échevin constate que recevoir un prix fait toujours plaisir et que la cotisation permettra de participer au meeting annuel avec partage des bonnes pratiques des destinations partenaires, de concourir au Prix de l'Innovation, de bénéficier d'une analyse trimestrielle de nos forces et faiblesses... autant de services qui seraient beaucoup plus coûteux autrement. Cela dit, le service Tourisme travaille à l'obtention du label «Wallonie Destination Qualité». Entendant les propos de Nancy Schroeders, les conseillers Jacques Benthuyts et Jeanne-Marie Oleffe consultent leur tablette et constatent, qu'«Eden» semble très bien référencé au contraire: «*le site de notre Ville apparaît immédiatement*», indiquent-ils.

Energies durables

L'échevin en charge de l'Energie Michel Beaussart propose d'adhérer à la Convention des Maires, cette initiative de la Commission européenne visant à soutenir les autorités locales dans la mise en œuvre des politiques en faveur des énergies durables. De la sorte, notre Ville s'engage à réduire de 40% au moins ses émissions de CO2 sur le territoire communal, d'ici 2030. Avec l'objectif d'une neutralité carbone en 2050.

Quelque 6663 collectivités locales ont déjà signé cette Convention, dont 223 en Belgique et 35 en Wallonie (Liège, Namur, Tournai, Gembloux...).

«*La participation à la Convention devrait nous permettre de recevoir une série de subsides. Au plus tôt on commence, au plus on aura de subsides*», remarque l'échevin. «*Il faudra avoir l'appui de tous: UCL, écoles, hôpitaux, habitants, étudiants, entreprises, secteur culturel, secteur sportif,*

commerçants... La concertation se fera via des initiatives pilotées par la Maison du Développement Durable.»

Unanimité.

Projet «Melin»

La fin de la séance est marquée par un incident qui secoue l'assemblée, y compris le maigre public encore présent à l'approche de minuit.

La minorité a inscrit un point, relatif au projet immobilier que la SA Melin d'Ottignies projette de construire à côté de la Ferme du Douaire. La conseillère Bénédicte Kaisin et le conseiller Nicolas Van der Maren expliquent comment le Conseil d'Etat a suspendu - en janvier dernier - le permis d'urbanisme délivré par la Ville. Ceci après le retrait d'un premier permis, provoqué par une première procédure au Conseil d'Etat.

Pour justifier sa décision, le Conseil d'Etat a évoqué l'avis négatif de la Commission Royale des Monuments et Sites. Or la minorité avait attiré l'attention de la majorité, en son temps, sur un avis positif à obtenir, vu la proximité de la Ferme du Douaire, site classé.

Le Collège dit n'avoir jamais reçu copie de cet avis négatif de la Commission. Pour accorder le permis, il s'est basé sur l'avis favorable du fonctionnaire délégué, lequel avait connaissance de l'avis négatif de la Commission et en fonction, a proposé d'aller de l'avant, moyennant plusieurs amendements au projet.

Les mots de Nicolas Van Der Maren sont très durs. Il accuse le bourgmestre de menteur et réclame sa démission. A l'adresse de l'échevin de l'Urbanisme, il lance: «*Vous devriez être mort de honte !*»

L'échevin de l'Urbanisme juge scandaleuse l'intervention du conseiller, alors que la personne qui a introduit le recours au Conseil d'Etat - qui siège à la CCAT - est présente dans le public.

Le bourgmestre parle d'accusations totalement non-fondées et réclame



Nouvelles de la ville

des excuses de la part du conseiller. *« Au moment de la discussion en Conseil communal, je n'avais évidemment pas connaissance de cet avis de la Commission. Et vous aurez noté qu'avant cet avis négatif, cette même Commission avait émis un avis positif. »*

Les échanges sont de plus en plus virulents. Le conseiller Jacques Benthuyts estime qu'on a dépassé les bornes. *« Ce Conseil a la chance de compter deux juristes dans la minorité, mais ici, vous êtes intervenu comme si les mandataires avaient rédigé les documents ! Vous les accusez d'être des menteurs*

sans avoir la preuve de ce que vous avancez. Les partis démocratiques rejettent ce genre de pratiques. Je vous suggère de présenter des excuses. »

La conseillère Isabelle Joachim ajoute qu'en commission Travaux, les échanges entre les représentants de la majorité et de la minorité sont toujours respectueux. Elle s'étonne de la différence de ton en séance publique du Conseil.

La conseillère Nancy Schroeders veut bien entendre les arguments du bourgmestre et de l'échevin de l'Urbanisme mais regrette que les

arguments de la minorité ne soient jamais pris en considération, alors que Jacques Benthuyts vient de reconnaître que c'est une chance de pouvoir disposer de juristes au sein du Conseil. *« Ils vous ont signalé l'importance de tenir compte de l'avis de la Commission mais vous n'avez pas tenu compte de leurs remarques. »*

L'assemblée est suspendue aux lèvres du conseiller Nicolas Van der Maren. Après un long silence, il retire *« les propos jugés excessifs par certains »* et fait part de son souhait de prendre le temps de réexaminer le dossier. ■

Le compte rendu de la séance du 26 avril.

Plusieurs points, en début de séance, concernent le détachement d'inspecteurs pour notre zone de police. Le bourgmestre Jean-Luc Roland explique qu'on fait appel à la police fédérale lorsqu'on ne trouve pas de candidats via le recrutement. Aujourd'hui, notre zone compte 99 policiers opérationnels (dont 5 « détachés ») et 18 « calogs » (cadre administratif et logistique, plusieurs temps partiels), pour un cadre qui en prévoit 115 et 19.

Première en Wallonie

Le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevin de la Mobilité David da Câmara Gomes présentent le projet de Proxibus intercommunal qui démarrera en septembre, à l'initiative de la commune de Mont-Saint-Guibert. Alors que le Proxibus ne concerne en principe qu'une seule commune, le Proxibus intercommunal en couvrira trois - Chastre (14 arrêts), Mont-Saint-Guibert (9 arrêts) et Ottignies-Louvain-la-Neuve (6 arrêts) - vers et au départ de la cité universitaire. L'objectif pour notre Ville ? Réduire le nombre de voitures qui engorgent les entrées/sorties de Louvain-la-Neuve aux heures de pointe. David da Câmara explique comment l'expérience tentée à Mont-Saint-Guibert en 2009 et 2015 fut

un échec : trop coûteux pour un nombre réduit d'utilisateurs. Cette commune a constaté que la destination de Louvain-la-Neuve était fort attendue. Si les frais sont partagés entre trois communes, qui ont chacune un avantage dans l'opération, et que la Province accepte en plus d'en assumer une partie, ce sera une belle opportunité pour tout le monde. *« Le coût a été évalué à 80.000€/an. Chaque partenaire prendra 20.000€ en charge. La Province interviendra aussi pour des aménagements sur la ligne, chaque année. »*

« Les TEC mettront le bus à disposition (un Marco Polo de 34 places, dans un premier temps ; un bus de 50 places en cas de succès), s'occuperont du gros entretien, du marquage et de la communication. Les communes assumeront le salaire du chauffeur, les frais de carburant et les petits entretiens », ajoute le bourgmestre.

Le Proxibus du matin devrait arriver à 7h50 à la gare des bus de Louvain-la-Neuve, juste à temps pour permettre aux navetteurs de prendre le train de 8h01 vers Ottignies, et de là, celui de 8h14 vers Bruxelles ou de 8h18 vers Namur. Idéal aussi pour permettre aux élèves de rejoindre le lycée

Martin V et l'athénée royal Paul Delvaux de Lauzelle avant 8h30. Le soir, trois trajets parcourront l'itinéraire inverse, en direction de Mont-Saint-Guibert et de Chastre. Le Proxibus intercommunal ne circulera qu'en période scolaire. Les utilisateurs s'acquitteront d'un titre de transport TEC.

Il s'agit d'un test sur trois ans. Au-delà, les TEC pourront éventuellement reprendre la ligne afin de la transformer en ligne régulière, si celle-ci s'avère rentable.

Le conseiller Julien Tigel Pourtois regrette le partage des coûts à parts égales, alors que le service rendu à la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est moins intéressant que le service rendu aux habitants de Chastre et de Mont-Saint-Guibert. *« Comment justifier ça aux habitants de Rofessart et de Céroux, qui mettent parfois deux heures pour rejoindre Louvain-la-Neuve, faute d'une navette intra-communale ? »*

La conseillère Nancy Schroeders se demande si le Proxibus intercommunal ne fera pas double emploi avec la ligne 34 du TEC, qui parcourt les mêmes communes. *« Qu'en est-il des autres communes voisines, vu l'attractivité de notre ville ? Qu'en est-il de la mission de*

service public des TEC, à partir du moment où on élargit le principe de Proxibus à plusieurs communes ?»

Le conseiller Jacques Benthuy, ancien échevin de l'Enseignement, suggère au Collège de contacter la direction du transport scolaire : il serait dommage que celle-ci abandonne sa « ligne de carence », sous prétexte qu'une ligne de bus existe désormais.

S'agissant du partage des coûts, l'échevin de la Mobilité rappelle l'intérêt pour notre Ville: voir diminuer la taille des files de voitures aux nœuds problématiques, au Sud de la commune. Chicaner sur le nombre d'arrêts ou le nombre de kilomètres parcourus sur chacun des territoires aurait sans doute fait capoter le projet. L'intervention de la Province n'est, en outre, pas négligeable. « *Il faut bien commencer quelque part. Ce projet est prêt, on l'embarque ! Si d'autres communes amènent un projet similaire, on l'étudiera avec intérêt.* »

David da Câmara rejoint la conseillère sur la mission de service public des TEC: « *On peut se poser la question : ne va-t-on pas, peu à peu, se mettre à suppléer le fait que les TEC, dans une situation financière difficile, sont incapables de développer de nouvelles lignes ?»*

Pour travailler dans les transports en commun, le conseiller Abdel Ben El Mostapha se porte garant du succès du Proxibus intercommunal. « *La ligne 34 est en surcharge, on laisse des gens sur le trottoir ! Pour ma part, j'aurais négocié directement un bus standard de 50 places.* »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland insiste sur la capillarité exceptionnelle du réseau bus dans notre ville : il n'y a pas de quartier véritablement isolé, pas d'injustice par rapport à notre population. Il y a quelques années, les TEC ont tenté l'expérience de multiplier les bus au départ de Louvain-la-Neuve en soirée, en direction des quartiers. Force a été de constater

qu'il y avait peu d'intérêt de la part du public.

Au moment du vote, l'opposition s'abstient, à l'exception du conseiller Dominique Bidoul, qui vote « pour » avec la majorité.

Politique et symbolique

L'échevine en charge des Jumelages Annie Galban-Leclef demande l'accord des conseillers sur le principe de nouveau jumelage avec la Ville de Leuven et une déclaration d'intention des deux Villes à l'occasion de la Nuit des Utopies organisée par l'UCL le 4 mai. « *Depuis plusieurs années, des collaborations se sont nouées entre les deux universités, leurs étudiants et les deux Villes. Aujourd'hui, tous souhaitent que le projet de jumelage, déjà évoqué en 2001, se concrétise plus officiellement.* »

Le conseiller Patrick Piret-Gérard rappelle que ce projet était déjà venu sur la table du Collège en 1996, quand il était échevin. A l'époque, le Collège avait considéré qu'il y avait déjà cinq jumelages à dynamiser, ce qui demandait beaucoup d'énergie.

La conseillère Nelly Roobrouck a vécu les événements douloureux du « Walen buiten ». « *Vous me direz qu'il est temps de refermer la déchirure. Cependant, je ne peux oublier le désespoir des agriculteurs, il y a 45 ans. Nos projets de garder une verte campagne ont évolué en une utopie aujourd'hui.* »

Le conseiller Philippe Delvaux la félicite de son honnêteté. Le conseiller Jacques Benthuy était aussi échevin en 1996: « *A ce moment, on n'a pas voulu de ce jumelage parce que les événements étaient encore trop frais, beaucoup de gens n'y étaient pas favorables. Depuis, le temps a passé...* »

La conseillère Nancy Schroeders n'était pas née au moment des événements. « *Dans ce jumelage, je vois quelque chose de symbolique et de positif. J'approuve tout ce qui peut créer du lien. Mais j'espère qu'on ira plus loin que la simple intention.* »

L'échevin Cedric du Monceau (NDLR: dont le père a été le bourgmestre qui a invité la partie francophone de l'université à s'installer sur les terres d'Ottignies) voit dans ce jumelage un acte politique, « *par rapport aux forces qui créent des murs, de l'autre côté* ». Preuve que la politique peut unifier et pas seulement diviser. « *La Ville de Leuven est d'accord. Le symbole est encore plus fort pour eux, dans les circonstances que nous connaissons.* »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland pense que le moment – la Nuit des Utopies – est idéal pour lancer officiellement le jumelage. « *On peut aussi être fiers du résultat. Aujourd'hui, ce sont majoritairement des Flamands qui viennent visiter Louvain-la-Neuve. On est sorti par le haut: Louvain-la-Neuve est une réalisation superbe, une réussite à partir d'un échec.* »

Les conseillers votent pour, à l'exception de Nelly Roobrouck [contre] et Bernard Gastmans [abstention].

Suite de l'incident de mars

Quelques points sont encore votés, essentiellement des subsides à diverses associations.

Les conseillers apprennent aussi l'intention du Collège de confier la modernisation du site internet communal, du site du Centre culturel et du site de l'Office du Tourisme - Inforville à l'intercommunale Imio.

Avant de clore la séance, le président Hadelin de Beer de Laer demande au conseiller Nicolas Van der Maren de s'expliquer sur ses propos tenus dans la presse, après le Conseil communal du 15 mars.

Pour rappel, le conseiller avait accusé le bourgmestre d'avoir menti, dans le dossier relatif au projet immobilier que la SA Melin d'Ottignies projette de construire à côté de la Ferme du Douaire. Le bourgmestre avait réclamé des excuses publiques, justifiant des accusations non fondées. Le



conseiller avait accepté de retirer ses propos et fait part de son souhait de prendre le temps de réexaminer le dossier. Ceci fait, il a confirmé son accusation dans la presse.

« *Vous outrepasser vos pouvoirs* », accuse le conseiller Jacques Otlet, à l'adresse du président. « *Notre règlement d'ordre intérieur précise que lorsque le président a clos un point de l'ordre du jour, celui-ci ne peut pas être rouvert. Or ce que vous faites, c'est rouvrir un débat.* »

Vous devez, pour ce faire, inscrire un point à l'ordre du jour. »

Le président répond qu'il le fera, si l'assemblée ne souhaite pas aborder la question ce jour.

Le conseiller Abdel Ben El Mostapha suggère une suspension de séance. Après quoi, le président déclare que la majorité prend acte qu'il y a un refus du conseiller de présenter ses excuses et qu'il semble soutenu par l'ensemble de son groupe. « *Nous en tirerons les conséquences quant*

au fonctionnement futur de cette assemblée. »

Le conseiller Jacques Otlet s'étonne: « *qu'allez-vous prévoir comme mesures de rétorsion ?!* »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland répond qu'on n'interroge pas le Collège sur ses intentions.

Le président suggère de clore la séance et d'enchaîner avec le quart d'heure de questions. ■

Le Merci des confréries

Un cadeau offert à la Ville, le 16 mars, pour la remercier de son excellent accueil à l'occasion de la 31^e Journée annuelle des confréries de Wallonie et de Bruxelles.

Les représentants du Grand Conseil de la Tradition Gastronomique et Culturelle de Wallonie et de Bruxelles (TGWB) ont offert un plat signé du potier Antonio Lampecco au bourgmestre Jean-Luc Roland et à l'échevin des Fêtes Benoît Jacob, le 16 mars à l'hôtel de ville d'Ottignies. Pour remercier notre Ville d'avoir si bien accueilli les confréries de Wallonie et de Bruxelles à l'occasion de leur 31^e Journée annuelle, le 17 août 2014.

« *Il est de tradition de remettre un cadeau à la ville hôte* », a expliqué Danielle Haulotte, administrateur du Conseil Noble des confréries du Brabant wallon et de Bruxelles capitale (CNBB) et Grand Maître de la confrérie du Stofé de Wavre. « *Cette remise a un peu tardé en ce qui vous concerne. Le temps de repasser commande au potier !* »

Le président du TGWB Guy Baivier a rappelé comment cette journée avait attiré un monde fou, malgré une météo mitigée.

« *La journée devait être organisée à Villers-la-Ville, mais en raison des travaux en cours à l'abbaye, nous avons dû nous rabattre sur*



Les représentants des confréries ont offert un plat signé du potier Lampecco à la Ville.

Louvain-la-Neuve. Il faut avouer que personne n'y croyait: en plein mois d'août, sans étudiants... », se sont souvenus le trésorier du TGWB Jean Theunissen, son secrétaire général Philippe Maranzan et la présidente du CNBB Mireille Wauthy.

« *Or ce fut une grande réussite. A 14h, certaines confréries avaient épuisé tout leur stock. Mon pâtissier est venu trois fois rapporter de la tarte !* », a poursuivi Daniel Haulotte.

Le bourgmestre et l'échevin des Fêtes ont signalé aux représentants

des confréries que celles-ci étaient toujours les bienvenues à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

La 33^e Journée annuelle des confréries aura lieu le 21 août à Limbourg. Les confréries se retrouvent chaque année dans une province différente. L'an prochain, ce sera à La Roche ; en 2018, à Maredsous.

« *A Ottignies-Louvain-la-Neuve en 2019* », a avancé Benoît Jacob, « *avec grand plaisir !* » ■

Visite d'Etat

Le roi Philippe et la reine Mathilde, le roi Abdallah II et la reine Rania al-Abdallah de Jordanie, ont passé un peu plus d'une heure à Louvain-la-Neuve, le 18 mai.



À l'invitation du roi Philippe et de la reine Mathilde, le roi Abdallah II et la reine Rania al-Abdallah de Jordanie ont effectué une visite d'Etat en Belgique, du 17 au 19 mai.

Le 18 mai, les souverains se sont rendus à Louvain-la-Neuve, où le roi Abdallah II a prononcé un discours sur l'Islam, à l'auditoire Montesquieu. Ils y ont été accueillis notamment par le gouverneur Gilles Mahieu, le bourgmestre Jean-Luc Roland et le recteur de l'UCL Vincent Blondel.

L'auditoire était composé de nombreuses personnalités : le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt, le président de l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB), l'organe chargé de la gestion temporaire du culte islamique, Salah Echallaoui, ou encore l'ambassadeur de Belgique en Jordanie Hendrik Van de Velde.

La séance était organisée à l'initiative du Palais jordanien, qui a montré son intérêt pour le Centre interdisciplinaire d'études de l'islam dans le monde contemporain (le Cismoc, UCL).

Le roi Philippe, la reine Mathilde et le couple royal jordanien ont rencontré une trentaine d'étudiants, professeurs et doctorants qui étudient ou mènent des recherches en lien avec l'islam contemporain.

Trois hélicoptères au golf

Habitants et étudiants ont pu s'en rendre compte : la visite d'Etat a nécessité un déploiement important des forces de l'ordre (42 policiers sous les ordres de la zone d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : 24 de la zone, et du renfort de Wavre, Orne-Thyle, Namur et Bruxelles), la police de la route pour l'escorte protocolaire et de protection,

deux maîtres-chiens détecteurs d'explosif, le service médical de la police fédérale...].

C'est depuis le golf de Louvain-la-Neuve que le roi Philippe et le roi Abdallah II se sont envolés en direction de la base aérienne de Florennes, à bord d'un hélicoptère de la Défense, pour la suite de la visite. ■





Ottignies-Louvain-Leuven

Elles ont fêté leurs fiançailles, le 4 mai. Ottignies-Louvain-la-Neuve et Leuven ont signé leur intention de se marier en octobre prochain. Avec, pour témoins, les autorités de l'UCL et de la KUL.

Le projet de jumelage entre Ottignies-Louvain-la-Neuve et Leuven était dans les cartons depuis plusieurs années. Un grand pas a été franchi, avec la signature, le 4 mai à l'hôtel de ville d'Ottignies, d'une déclaration d'intention en vue de concrétiser officiellement ce rapprochement. Les bourgmestres Jean-Luc Roland et Louis Tobback ont chacun dit leur volonté de tirer un trait sur le passé.

«Aujourd'hui, les temps sont mûrs», a déclaré Jean-Luc Roland. «A la souffrance initiale vécue par les Francophones de ce pays a succédé une sérénité qui n'est pas seulement liée au temps qui passe. Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est en raison de la réponse - du pari fou - qui a été apportée à la scission de l'université: avoir conçu en quelques années une ville nouvelle, et ensuite être parvenu à la réussir au point d'en faire un modèle de la ville de demain.»

Louis Tobback a constaté que les deux universités avaient déjà renoué des liens. Les deux villes n'allaient pas être en reste ! «Le temps est révolu où nous avons de part et d'autre de mauvais souvenirs, des complexes d'infériorité...Ottignies a conquis une réputation à l'échelle mondiale, grâce à la présence de l'université. Leuven également. Les liens ont existé de tous temps des deux côtés de la forêt de Meerdael et de la forêt de Soignes. Beaucoup d'habitants du Brabant wallon viennent faire leur marché à Leuven, le vendredi matin...»

Une utopie

La date des fiançailles n'a pas été choisie au hasard. La Ville a trouvé judicieux de l'inscrire dans le cadre de l'année des «Utopies pour le temps présent» lancée par l'UCL.



Les bourgmestres Jean-Luc Roland et Louis Tobback, entourés des échevins Dirk Vansina et Annie Galban-Leclef

«Nous avons été très sensibles à ce cri du cœur de Philippe Van Parijs: «Leuven est la Ville qui a osé publier l'Utopie de Thomas More il y a 500 ans; Ottignies-Louvain-la-Neuve est la Ville qui a osé en réaliser une», a expliqué le bourgmestre Jean-Luc Roland.

L'échevin en charge du Tourisme à Leuven Dirk Vansina a détaillé comment Leuven et Ottignies-Louvain-la-Neuve partageaient de grands noms (Raymond Lemaire, Georges Lemaître...).

L'échevine en charge des Jumelages à Ottignies-Louvain-la-Neuve Annie Galban-Leclef a constaté que les relations entre les peuples et les cultures étaient sources d'enrichissement. Le jumelage se concrétisera par des synergies entre les écoles et les associations, une participation aux journées du patrimoine, aux parcours d'artistes...

Le recteur de l'UCL Vincent Blondel a félicité les fiancés et s'est réjoui de ce message d'espoir: ce qui paraît impossible à un moment donné de l'histoire... devient un

jour possible. Il a remercié la Ville d'Ottignies pour son accueil, qui a permis à l'université de tourner la page du traumatisme et de se construire un avenir magnifique en Brabant wallon, où elle est un moteur aujourd'hui.

La vice-rectrice de la KUL Katlijn Malfliet s'est dit «si heureuse» de ce jumelage, encouragé fortement par les universités. «Une utopie? Si ce qui se passe aujourd'hui semble un peu irréel, c'est quand-même une réalité fantastique! Elle permettra d'avoir des projets communs sur le plan non seulement scientifique, mais aussi économique, social, culturel, artistique...» ■

La cérémonie s'est poursuivie par l'inauguration de la voie de l'Utopie, à Louvain-la-Neuve.



Passant, souviens-toi

Les autorités communales et les représentants des associations patriotiques ont commémoré la libération des camps de 1945, le 3 mai, au cimetière de Blocry. En présence des parents de Sabrina Fazal, décédée dans les attentats de Bruxelles.

Le cimetière de Blocry était le seul des cimetières communaux à ne pas disposer d'un monument patriotique. Pourtant, des combattants, des prisonniers, des résistants et des Justes y reposent. Aux côtés, depuis peu, de Sabrina Fazal, victime de l'attentat dans le métro de Maelbeek, le 22 mars.

Le 3 mai, les autorités communales y ont dévoilé une stèle qui invite le passant à se souvenir de ceux qui ont œuvré pour la défense de notre pays et le respect de la démocratie. En présence des parents de Sabrina et des élèves en 5^e et 6^e primaire à l'école communale de La Croix.

« Alors que nous commémorons le 8 mai 1945, jour de la libération de notre pays, le devoir de mémoire me paraît plus que jamais fondamental », a déclaré l'échevine en charge des Associations patriotiques. Annie Galban-Lecléf a rappelé qu'avec l'échevin de l'Enseignement Michel Beussart, elle veillait à ce que des élèves participent désormais aux manifestations du souvenir. « Nous voulons répondre à la terreur par plus de démocratie, d'ouverture et de tolérance. »

Le représentant des associations



Le monument patriotique inauguré le 3 mai au cimetière de Blocry.

patriotiques Albert Ska a expliqué comment, né en 1941, il était tout petit au moment de la 2^e guerre mondiale. Il a vécu l'Offensive des Ardennes mais n'a pas souvenir d'avoir eu peur. *« On jouait à la guerre en toute innocence, comme beaucoup d'enfants aujourd'hui. Mais la guerre n'est pas un jeu. Certains devenus plus âgés vont se faire tuer ou tuer, en Syrie ou ailleurs... »*

Albert Ska a visité les camps de concentration nazis de Buchenwald et Birkenau, ainsi que les chambres à gaz. *« Essayez de vous représenter ce que c'est que de mourir de faim, de soif ou de travail. Comment a-t-on pu en arriver là ? »* Et de mettre

les jeunes en garde: *« L'histoire malheureusement est un perpétuel recommencement. Avec le temps, on oublie ce qui s'est passé. Mais ça peut toujours revenir, même dans nos pays civilisés. »*

Les élèves de La Croix ont interprété la chanson « Qui ne se ressemble pas s'assemble », avant de dévoiler et fleurir la stèle, avec les autorités et les représentants des anciens combattants. Après quoi, tous se sont dirigés vers la tombe de Sabrina Fazal, pour la fleurir aussi. Un moment de grande émotion.

La cérémonie était animée par la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies. ■

Frères en humanité

Des habitants ont rejoint le Collège et le personnel communal, le 24 mars à Ottignies, pour une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Bruxelles. La veille, une minute de silence a été observée à Louvain-la-Neuve, à l'invitation des autorités de l'UCL.





S'arrêter place des Wallons

C'est la place la plus originale de Louvain-la-Neuve, mais elle vieillit mal. La Ville, l'UCL, les propriétaires des logements et les commerçants s'engagent à rénover la place des Wallons, sur base d'une esquisse proposée par l'Atelier d'architecture de Genval.



L'Atelier de Genval propose de démolir le mur qui encadre les escaliers actuels, pour permettre une vision d'ensemble de la place des Wallons.

Un nouveau visage pour la place des Wallons? Le dossier a fait l'objet d'une candidature de la Ville au projet URBACT (pour des subsides européens) en 2009, la Gestion Centre Ville (GCV) d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a été chargée de le piloter à partir de 2010, une consultation populaire a été organisée en 2012, un sociologue a remis ses conclusions en 2013...

«La place des Wallons a 40 ans. On a constaté qu'elle ne vieillissait pas bien. Ses fonctions ont changé: centre-ville autrefois, elle n'est plus qu'un lieu de transit pour les étudiants qui viennent du plateau des Sciences où s'y rendent au départ de la place de l'Université», explique le bourgmestre Jean-Luc Roland. *«Il s'agit pourtant de la place la plus originale de Louvain-la-Neuve. Elle a une configuration médiévale: on s'y sent protégé comme dans un cocon, on ne voit pas les rues qui permettent de s'échapper.»*

L'Atelier d'architecture de Genval a été désigné en juillet 2015, pour faire une esquisse de ce que pourrait devenir la place, sur base des souhaits communiqués par la GCV.

Un clin d'œil à l'histoire, parce que c'est le fondateur de ce bureau d'architectes, André Jacquain, qui a dessiné le bâtiment emblématique de la place des Sciences, ex-bibliothèque, qui accueillera bientôt le «Musée L» de l'UCL.

«Quand nous avons commencé à réfléchir à l'avenir de la place des Wallons, nous ne savions pas encore que le haut de la ville allait bénéficier d'une nouvelle attractivité. Ceci renforce la nécessité de rénover la place, puisqu'elle se trouvera au milieu de l'axe reliant le centre-ville et le futur musée.»

Un sous-bois, un plan d'eau

L'Atelier de Genval propose de démolir le mur qui encadre les escaliers actuels de la place, sur lequel le regard bute inévitablement quand on monte la rue des Wallons. Ceci pour permettre une vision d'ensemble de la place, depuis la rue.

«La cage d'escalier monumentale pourrait être sablée pour retrouver son aspect d'origine, ce qui renforcerait sa qualité sculpturale. Nous pensons qu'elle doit être libérée des discours un peu bavards

dont elle est habitée aujourd'hui», remarque l'architecte Perrine Compain. *«Le grand mur voisin pourrait être couvert de végétation et renforcé par un éclairage rasant.»*

Un petit sous-bois inviterait au repos, au centre de l'espace. Il pourrait y avoir un plan d'eau, un espace d'expression public au bas de la cage d'escalier, un endroit couvert par une toile amovible fixée sur 5 poteaux... autant de «séquences» à côté des terrasses des cafés.

«Les enseignes doivent être plus homogènes. Nous proposons d'imposer une hauteur de bandeau et une couleur. Des plaques de métal perforées formeraient des boîtes à lumière. Typographie et/ou logos seraient libres, pour que les établissements conservent chacun leur identité.»

Le mobilier urbain (fixe et mobile) devra lui aussi faire l'objet d'une harmonisation ; l'éclairage devra être travaillé.

Un parcours muséal pourrait être matérialisé par des clous dans la voirie, qui amèneraient le piéton jusqu'au Musée L (comme les coquilles de Saint-Jacques conduisent à Compostelle !).

Premiers travaux fin 2016

Patience ! Rien n'a encore été décidé, aucune demande de permis introduite.

Les défenseurs des fresques réalisées dans le cadre du festival Kosmopolite Art Tour (KAT) - qualifiées de «élément sympa mais un peu bro!» par les architectes, qui prônent la sobriété - pourront peut-être encore faire entendre leur voix.

«Ces fresques n'étaient pas prévues pour durer», rappelle Sandrine

Bertrand, de l'Inesu, le bras immobilier de l'UCL.

Une « esquisse » donc, mais qui va permettre d'avancer. Les principaux acteurs concernés - la Ville, l'UCL et la copropriété « Le Perron » - se sont engagés à réaliser la partie qui leur revient, en respectant l'esprit suggéré par les architectes : l'espace public pour la Ville (300.000€ au budget

2017, dont 150.000€ subsidiés), les enseignes et l'éclairage de la galerie couverte pour l'UCL/Inesu (100.000€, avant la fin 2016), les rambardes des terrasses de leurs immeubles pour la copropriété « Le Perron ». Sous la coordination de la GCV, avec la participation des commerçants.

« Nous poussons les différents

propriétaires à rénover leur façade. Chacun doit élever son jeu, dans le but de retrouver un espace plus « up to date » », signale Jean-Christophe Echement, de la GCV. « Pour que les gens aient envie d'aller à la place des Wallons et d'y rester, nous y amènerons un programme d'activités, avec les acteurs du lieu. Nous allons créer une belle machine, nous voulons la faire fonctionner ! » ■

Le gaz naturel

Le gaz naturel? Une énergie économique et plus propre! Voici cinq raisons avancées par notre intercommunale Ores :

Les primes

ORES, le gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel, vous offre le raccordement standard de votre logement résidentiel, soit une économie de 800€ HTVA (à condition que votre compteur gaz soit mis en service dans les 12 mois suivant l'exécution du raccordement). Vous obtiendrez aussi une prime de 250€ pour l'installation d'une chaudière à condensation à haut rendement (HR Top) au gaz naturel dans un nouveau

logement résidentiel, voire de 400€ si vous décidez de remplacer votre installation de chauffage existante par un système au gaz naturel.

Une épargne à long terme

Choisir une installation au gaz naturel est plus économique que d'autres sources de chauffage, tant pour l'équipement que pour son entretien.

Pas de stock

Pas besoin de cuve et avec le gaz naturel, vous ne payez que ce que vous consommez réellement.

Une énergie pratique

Le gaz naturel sert pour la cuisine,

pour l'eau chaude et même aussi pour faire rouler des voitures (on parle alors de CNG ou de gaz naturel comprimé).

Et plus propre

À la combustion, le gaz naturel est moins polluant que d'autres sources d'énergie. Il n'émet presque aucune particule fine. Par ailleurs, il peut être combiné avec des panneaux solaires ou une pompe à chaleur.

Vérifiez si le gaz naturel passe dans votre rue sur bonplan.ores.net ou contactez gratuitement le conseiller d'Ores au 0800 / 98 670. ■

Subside en faveur d'actions vers le Sud

Plusieurs citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont engagés dans des actions en faveur des populations du Sud, ou les soutiennent.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous aurez proposé au Conseil consultatif Nord-Sud, à cet effet.

Demandez, auprès de la Ville, le dossier concernant cet appel à projets. Il y figure, entre autres, un formulaire qu'il est impératif de compléter correctement et de joindre au dossier que vous rentrez

Adressez votre demande au Collège communal au plus tard le 1^{er} septembre 2016. Outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet, et à son évaluation

Ensuite ...

- Un groupe d'analyse examine les demandes en fonction de critères bien précis qui font partie du dossier qui vous est remis, et dont les points essentiels sont:
 - une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise en œuvre de projets de développement
 - une coopération ayant dans notre commune une portée éducative
- Après une procédure qui est détaillée dans ce même dossier, le groupe d'analyse sélectionne les dossiers qu'il recommande au Collège communal, lequel, s'il agrée, les soumet au Conseil communal qui statuera in fine.
- Les décisions du Conseil communal seront alors notifiées à chacune des personnes, chacun des groupements ayant introduit une demande.



010 / 43 61 94 • ccns@olln.be

Dans leurs murs

Tout vient à point à qui sait attendre. La direction, les enseignants et les élèves de l'école communale de Lauzelle sont enchantés de leurs nouveaux locaux.

Les près de 250 élèves de l'école communale de Lauzelle ont pris possession de leurs nouveaux locaux, le 11 avril, au cours Marie d'Oignies. Après un an et demi d'occupation de pavillons provisoires au parc Athéna.

Un soulagement pour la directrice Bernadette Moors, qui a consacré ses vacances de Pâques aux opérations de déménagement/emménagement.

«Heureusement, nous avons pu compter sur l'aide des parents pendant deux week-ends, sans quoi nous n'aurions jamais été prêts pour la matinée d'accueil du 10 avril (NDLR: un petit-déjeuner festif, avec la visite guidée des nouvelles infrastructures)», constate Bernadette Moors. «Les ouvriers communaux se sont chargés de démonter et remonter les tableaux. Ils se sont aussi occupés du transfert des caisses, que les profs avaient soigneusement numérotées.»

La directrice avoue avoir passé quelques nuits blanches. Mais ça valait le coup ! La nouvelle école est superbe et fonctionnelle. Elle dispose désormais d'une grande salle de sport (l'ancienne était située dans une petite cave humide) avec des

vestiaires équipés de douches, de locaux pour le PMS et le soutien scolaire, de stores électriques, de coins «cuisines» dans chaque classe et de projecteurs multimédias en 4^e, 5^e et 6^e primaire, d'un local informatique insonorisé, d'un atelier artistique, d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, de lumières qui s'allument et s'éteignent automatiquement... Même d'un concierge, ce qui devrait permettre de réduire les problèmes de vandalisme.

Un réfectoire

Adélaïde, Léa et Maxime sont séduits: «L'école est beaucoup plus grande qu'avant ! Il y a plus de lumière dans les classes, un vrai préau et des bancs à l'extérieur. On se déplace d'une classe à l'autre sans avoir à passer par un couloir.» «Il y a des casiers en dessous des bancs», constate Manoé Destrebecq, de Louvain-la-Neuve. «Avant, on mangeait dans les classes. Maintenant nous avons un réfectoire. C'est plus bruyant», ajoute Florian Eppe, d'Ottignies.

La directrice regrette aussi le bruit du réfectoire: il va falloir apprendre à chuchoter ! Et s'organiser mieux, pour ne pas perdre de temps. Entre ceux qui prennent la soupe, les repas

froids (et chauds dès septembre) ou rien du tout, c'est un véritable ballet de bols, de boîtes, de gourdes et autres verres à eau. «A ramener en bout de table, s'il vous plaît !»

Inauguration le 24 juin

Il faudra encore un peu de temps aux occupants pour s'approprier la nouvelle infrastructure, en apprécier les qualités, en relever les défauts... qui seront corrigés durant les vacances d'été.

«Nous devons améliorer l'acoustique, il y a trop de résonance dans les classes. Et mieux régler la soufflerie, qui donne de l'air froid.»

Le matériel qui avait été stocké dans quatre hangars, en attendant la fin de la construction, a été récupéré en grande partie. Certains éléments dont l'école de Lauzelle n'a plus l'utilité seront proposés aux autres écoles de la Ville.

«Le mobilier a 25 ans, il a bien servi. Les primaires bénéficient de nouveaux bancs, mais nous avons conservé les anciennes chaises.»

Bernadette Moors rappelle comment les pavillons installés en 1990 à Lauzelle étaient prévus pour durer 10 ans. Ils ont été entièrement démolis, pour permettre la construction de la nouvelle école. Les différentes étapes du projet ont pris du temps... pendant lequel la population scolaire a évolué. Les plans se basaient sur quatre classes maternelles alors qu'il y en a cinq aujourd'hui, les coins «salons» ont aussi été prévus pour moins d'élèves. Mais on ne va pas boudier son plaisir pour autant !

L'inauguration de la nouvelle école est programmée le 24 juin, à 16h. Elle sera suivie par la fête de l'école. ■



Il n'a pas fallu longtemps aux élèves de l'école communale de Lauzelle pour prendre possession de leurs nouveaux locaux et de la cour de récréation !



Ecoles communales : PRÉSENTATION

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Pour vous aider dans le choix de l'école de votre ou vos enfants, vous trouverez dans la présente brochure une description des écoles communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dont la qualité est reconnue bien au-delà de notre cité.

Nos écoles ont deux caractéristiques essentielles voulues par la Ville et qui font leur spécificité : proximité et taille « humaine ».

Disséminées sur tout le territoire communal, nos écoles sont créatrices de lien entre enfants mais aussi entre parents habitant un même quartier. Elles sont également pour beaucoup faciles d'accès à pied ou à vélo.

Nos écoles se caractérisent, vu leur taille « humaine », par leur côté familial : les enfants y bénéficient d'un encadrement personnalisé propice à un développement harmonieux et à un apprentissage efficace.

Très diversifiées quant aux projets proposés, elles poursuivent cependant toutes les mêmes objectifs : assurer, à chaque enfant, une solide formation de base et l'aider à devenir un citoyen épanoui et responsable.

Sans chercher à porter un regard unique sur la pédagogie, ces huit projets rejoignent plus largement les courants progressistes et humanistes de l'éducation nouvelle, plaçant l'enfant au centre du processus d'apprentissage. Ainsi, en plus de faire acquérir aux élèves des savoirs rigoureux, les « communales » se donnent aussi pour mission de donner à chacun :

- la confiance en lui indispensable pour pouvoir aborder avec sérénité les changements auxquels il sera souvent confronté dans une société en évolution sans cesse plus rapide ;
- le goût d'apprendre, un gage de satisfaction pour de nombreuses années tant il s'avère aujourd'hui que l'apprentissage se prolonge bien après les études, en fait tout au long de la vie ;
- les aptitudes relationnelles à travailler en équipe, ce qui lui permettra par la suite de résoudre des problèmes souvent trop complexes que pour pouvoir être résolus par une seule personne ;
- l'habitude de vivre dans un système démocratique, d'en bénéficier des droits et d'en assumer les devoirs, d'en manipuler les outils ;

- l'occasion de s'ouvrir sur le monde et sur la diversité des convictions philosophiques pour que tolérance et solidarité comptent parmi ses valeurs.

Pour assurer toutes ces missions, nos écoles peuvent compter sur des équipes éducatives compétentes et motivées et sur un service Enseignement efficace qui sont le moteur principal de leur succès.

Vous découvrirez aussi dans cette brochure qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve dispose d'un remarquable réseau d'écoles de devoirs. Ces écoles accueillent les enfants de 6 à 15 ans : au travers de l'accompagnement dans l'étude, ceux-ci y apprennent à gérer leur travail, à devenir autonome. Ces écoles organisent aussi d'autres activités ludiques, sportives, créatives..., ce qui en fait de véritables espaces d'épanouissement.

Enfin, autre outil essentiel d'épanouissement pour les jeunes (mais aussi pour les moins jeunes) : l'Académie intercommunale de Musique, de Danse et des Arts de la Parole, fruit d'une harmonieuse collaboration avec Court-Saint-Etienne. S'initier au goût du beau, à la recherche du mieux et au partage d'émotions par la pratique d'une ou plusieurs disciplines artistiques constitue assurément une école de vie unique et, pour très longtemps, une source intarissable de satisfaction personnelle.

En vous souhaitant une agréable lecture et d'ores et déjà à tous, enfants et parents, une excellente rentrée scolaire 2016-2017, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.



Michel Beaussart
Echevin de l'Enseignement

Ecole communale de MOUSTY



Rue des Coquerées, 4
1341 Mousty



Direction: Mme Corinne BERTRAND
Téléphone: 010/62 04 50
Courriel: mousty@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h35 en primaire / 8h50 en maternelle
- Fin des cours à 15h25 (tous)
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h30 (ateliers créatifs le mercredi après-midi)
- Inscriptions sur rendez-vous au 0479/43 92 50:
 - jusqu'au 8 juillet
 - à partir du 22 août

<http://ecoledemousty.olln.be>

Mousty «Les Coquerées»

A fond la forme pour un esprit sain dans un corps sain

Ce défi vise le développement global de l'enfant. L'activité motrice, outre ses bienfaits sur le plan physique et la santé, permet une meilleure capacité de concentration et donc un bien-être indispensable à l'acquisition des apprentissages. Pratiquer une activité sportive permet de mieux appréhender le respect des règles et du fair-play et de développer le plaisir de l'effort, l'estime de soi et des autres. Aucune activité n'est jamais menée dans un esprit de classement et de compétition mais bien dans celui de l'entraide, du dépassement de soi et de la coopération.

Classes maternelles: une activité liée mouvement par jour – cours de natation hebdomadaire dès la 2^{ème} maternelle

Classes primaires: gymnastique, natation et différentes activités sportives: judo, orientation, escrime, sports de ballons, athlétisme, Provélo ...

Le défi de l'équipe éducative est de placer l'enfant au centre du projet pour construire ses savoirs et savoir-faire, favoriser son autonomie, promouvoir son épanouissement, développer son sens des responsabilités, créer un esprit d'initiative. Les démarches d'apprentissage proposées prouvent que l'erreur est une source de défis, d'ajustements et de dépassement

de soi, le tout, dans un climat relationnel chaleureux. Une place importante est laissée à la découverte et aux expérimentations. L'organisation en cycles est mise en place pour favoriser la scolarité au rythme de l'enfant et de manière continue. Les couleurs de notre école reflètent le climat serein dans lequel nous souhaitons que petits et grands s'épanouissent.

Nous souhaitons être une école à caractère familial ouverte sur le monde et la culture en proposant notamment:

- nombreuses visites de musées et expositions
- classes de dépaysement à partir de la 2^{ème} primaire
- animations scientifiques
- nombreuses activités sportives
- atelier musical pour toutes les classes maternelles et de 1^{ère}/2^{ème} primaires
- cours de théâtre de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire
- nuit à l'école en fin de 3^{ème} maternelle et en 1^{ère} primaire
- éveil au néerlandais dès la 3^{ème} maternelle et à l'anglais dès la 3^{ème} primaire
- activités parascolaires proposées par l'Académie intercommunale de musique

Ecole communale de BLOCRY



Rue de l'Invasion, 119A
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve



Direct. prim.: Mme Fabienne GUIOT-COLPAERT
Téléphone: 010/48 34 30
Fax: 010/45 32 07
Courriel: blocry.prim@ecolescommunales.olln.be

Direct. mat.: Mme Benjamine LIBERT-JAMART
Téléphone: 010/48 34 32
Gsm: 0473/98 60 84
Courriel: blocry.mat@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h50
- Fin des cours à 16h
- Accueil extrascolaire: 7h à 18h mercredi compris
- Inscriptions:
 - les 01, 04 et 05 juillet sur rendez-vous
 - les 25 et 26 août, de 10h à 13h et de 15h à 18h ou sur rendez-vous

Blocry

Multiculturalité... Interculturalité... Citoyenneté

Une école maternelle et primaire en bordure de Louvain-la-Neuve, où l'on vient des « quatre coins » du monde, où se vit la différence, où respect et tolérance ont un sens ...

Des enseignants qui apprennent aux élèves à s'approprier des savoirs en cherchant et en expérimentant, mais aussi qui aident les enfants à construire l'estime de soi.

Dans chaque classe maternelle, psychomotricité et travail en ateliers permettent de développer l'auto-expérimentation et l'autonomie en suscitant, chez l'enfant, l'envie de s'engager dans différents projets; car comme le dit Jean Epstein, « L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue ».

En primaire, avec les enfants, nous établissons un climat de confiance et de bien-être personnel. Un cours d'adaptation à la langue de l'enseignement (apprentissage du français) est proposé aux élèves qui en ont besoin. Des maîtres spécialisés « encadrent » des activités d'éveil linguistique (anglais ou néerlandais) en 3^{ème} et 4^{ème} années et,

donnent des cours de langues (anglais ou néerlandais) dès la 5^{ème} année.

Par ailleurs, sorties pédagogiques, séjours sportifs et culturels répartis sur les six années primaires, étude surveillée gratuite, ...

Le tout dans une infrastructure agréable: classes spacieuses et fonctionnelles, salle omnisports, espaces polyvalents, local informatique, local d'activités scientifiques, atelier créatif, cours de récréation aménagées, plaines de jeux, restaurants scolaires, ...

La parole aux enfants: « À l'école de Blocry, il y a de nombreuses nationalités. Cela nous enrichit et nous permet de connaître d'autres cultures, d'autres traditions. On s'y sent comme dans une famille. Tout le monde respecte tout le monde »



<http://ecoledeblocry.olln.be>

Ecole communale de LIMAUGES



Rue des Ecoles, 8
1341 Cérroux-Mousty

Limauges



« Les sciences, un levier pour l'apprentissage ! »

L'expérimentation et la curiosité sont deux des principales caractéristiques du projet pédagogique original de cette école. La démarche de découverte scientifique et technologique mise en œuvre invite les élèves à s'interroger sur le monde qui les entoure. L'équipe éducative a pour objectif de favoriser l'épanouissement de chacun de ses élèves dans une ambiance familiale et valorisante, en suscitant curiosité, questionnement, observation, manipulation, élaboration de synthèse et communication. Tout au long de l'année scolaire, des visites et des rencontres sont organisées directement en lien avec le projet scientifique de l'école (ateliers scientifiques «LimaLAB» et mercredis scientifiques de la maternelle à la sixième primaire, Cap-sciences...).

L'expression et la communication sont également des objectifs centraux, visant à développer le respect, la solidarité et la confiance en soi et ce, à travers de nombreuses activités: initiation musicale, psychomotricité et activités sportives, ateliers 5-8 ans, communication non-violente, les conseils de classe et d'école, etc.

Tablettes numériques !

Depuis la rentrée scolaire 2015-2016, les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires sont équipées de tablettes numériques ! Ce nouvel outil vient désormais compléter l'approche scientifique proposée par l'équipe éducative, mais aussi soutenir les apprentissages de base, tels la lecture, l'écriture ou la découverte mathématique. Dans les nombreux pays où cette pratique s'est déjà développée, enseignants et élèves observent un accroissement du désir et du plaisir d'apprendre, de la motivation, un développement accru de l'esprit de recherche et de la curiosité. De plus, il s'agit d'un outil privilégié de différenciation et d'individualisation, pour répondre le plus précisément possible aux besoins de chaque élève.



Direction: Mme Nathalie HOCK-HAULOTTE
Téléphone: 010/43 64 20 - 010/43 64 21
Gsm: 0483/37 98 27
Courriel: limauges@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h40
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions sur rendez-vous au 0483/37 98 27:
 - jusqu'au 7 juillet 2016
 - à partir du 16 août 2016

<http://ecoledelimauges.olln.be>

Ecole communale de CEROUX



Place Communale, 3
1341 Cérroux

Cérroux « Ma petite école »



Dans le cadre verdoyant et bucolique de Cérroux, l'école occupe le bâtiment rénové et tout récemment agrandi de l'ancienne école communale dont l'espace de jeux est un grand verger.

Nous accueillons les enfants de 2 ans et demi à 6 ans dans une ambiance familiale où la volonté pédagogique est de favoriser le respect et l'épanouissement de chacun dans un esprit de tolérance.

Pour assurer le développement personnel de chaque enfant, hormis les savoirs faire

indispensables à acquérir pour la poursuite de la scolarité en primaire, les activités proposées par l'équipe éducative visent à faire des enfants des acteurs d'éducation plutôt que des consommateurs. Ainsi, la structure verticale du groupe classe, dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance, garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie des enfants. L'éducation est aussi une œuvre commune entre parents et école; tout au long de l'année, différentes activités permettent les rencontres: souper d'accueil, fête des grands-parents, brocante, nuit sous tente...

Nouvelle extension du bâtiment !



Direct.: Mme Nathalie HOCK-HAULOTTE
Téléphone: 010/61 22 78
010/43 64 20
Gsm: 0483/37 98 27
Courriel: ceroux@ecolescommunales.olln.be

- Rentrée des classes le jeudi 1^{er} septembre à 8h50
- Début des cours à 8h50
- Fin des cours à 15h40
- Accueil extrascolaire de 7h45 à 18h
- Inscriptions sur rendez-vous au 0483/37 98 27:
 - jusqu'au 6 juillet 2016
 - à partir du 16 août 2016

<http://ecoledeceroux.olln.be>

Ecole communale de JASSANS



Jassans



Avenue de Jassans, 67
1342 Limelette



Direction: M. Stéphane LAMBERT
Téléphone: 010/41 05 62
Courriel: limelette@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h35
- Accueil extrascolaire de 7h20 à 18h
- Inscriptions sur rendez-vous:
 - jusqu'au 8 juillet 2016
 - à partir du 25 août 2016

<http://ecoledelimelette.olln.be>

Les priorités de l'équipe éducative sont de permettre à chaque enfant de développer au mieux son potentiel:

- garder sa curiosité en éveillé et nourrir son désir d'apprendre;
- apprendre en tâtonnant, en acceptant l'erreur, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance;
- travailler dans la sérénité, la rigueur et la coopération;
- s'éduquer à la vie en société en prenant des responsabilités et en développant des projets au sein de l'école.

La pédagogie mise en œuvre vise à rendre chaque enfant acteur dans ses apprentissages. Les activités d'éveil artistique, au travers de l'expression et de la créativité qu'elles favorisent, viennent soutenir la démarche de manière originale et adaptée. Chaque année, des projets mobilisent toutes les classes de l'école, matérialisant ainsi la continuité des apprentissages.



Ecole communale de LA CROIX



La Croix



Chaussée de La Croix, 80 A
1340 Ottignies



Direction primaire: M. Stéphane LAMBERT
Téléphone: 010/43 96 38
Courriel: lacroix.prim@ecolescommunales.olln.be

Direction maternelle: Mme Karin MOONS
Téléphone: 010/41 35 85
GSM: 0474/86 89 49
Courriel: lacroix.mat@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h30 en maternelle / 15h35 en primaire
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions sur rendez-vous:
 - jusqu'au 8 juillet
 - à partir du 25 août

C'est en agissant et en vivant des expériences que l'enfant grandit !

École maternelle et primaire à caractère familial où le contact entre les âges différents garantit le respect des rythmes, l'entraide, la responsabilité et la différence.

En plus d'une infrastructure complète, nous bénéficions d'un outil pédagogique exceptionnel: «Le Bois de l'Escavée». Ce projet unique en Communauté française vise à établir des liens forts avec la nature et offre des situations porteuses de sens. Pour permettre à l'enfant d'appréhender son environnement, l'école lui fera prendre conscience de ses aptitudes et de ses limites. Il en résultera un bien-être physique et mental indispensable à l'acquisition des compétences.

De la maternelle à la fin du primaire, nous veillons à ce que l'enfant soit acteur d'apprentissages de base solides dans l'ensemble des savoirs et savoir-faire.

Des sorties régulières permettront de sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement, au respect de l'autre et à développer la confiance en lui.



<http://ecoledelacroix.olln.be>

Ecole communale d'OTTIGNIES



Avenue des Combattants, 37
1340 Ottignies



Direction: Mme Benjamine JAMART
Téléphone: 010/41 05 63
Gsm: 0473/98 60 84
Courriel: ottignies@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 15h25
- Accueil extrascolaire de 7h à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions sur rendez-vous:
 - jusqu'au 5 juillet 2016
 - le 29 août 2016

<http://ecoleottigniescentre.olln.be>

Ottignies

École à caractère familial et projet spécifique d'enseignement en immersion linguistique (néerlandais), située en plein centre d'Ottignies, à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

L'infrastructure se compose d'une villa aménagée en « maison d'enfants » qui accueille les plus jeunes dès 2 ans et demi, de deux classes d'enfants d'âges différents qui s'épanouissent dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance et de quatre classes d'enseignement en immersion linguistique (3^{ème} maternelle, 1^{ère} et 2^{ème} primaire).

En maternelle, les activités d'expression graphique et manuelle tiennent une place particulière dans le projet pédagogique de l'école; un réfectoire, une cour de récréation et un grand jardin arboré à l'arrière des bâtiments permettent aux enfants de profiter de la nature en toutes saisons.

Le projet « apprentissage du néerlandais par immersion linguistique » est un enseignement qui consiste à plonger les apprenants dans un bain de langue, c'est-à-dire à dispenser toutes les matières du programme dans la langue étrangère choisie. Il est le fruit d'une collaboration entre l'école communale d'Ottignies et l'athénée Paul Delvaux, l'enseignement communal assurant

l'encadrement des enfants de 2,5-8 ans et l'enseignement de la Communauté française sur le site de l'athénée Paul Delvaux assurant l'encadrement des enfants de 8-12 ans.

Pratiquement, les enfants font leurs premiers pas dans l'enseignement à l'école communale d'Ottignies en français, l'enseignement en néerlandais débutant en 3^{ème} maternelle avec 75% des « cours » dans la langue cible, pour se terminer en 6^{ème} primaire avec 75% des cours en français, assurant ainsi la maîtrise parlée, lue et écrite des deux langues. Les premières années, il s'appuie sur des outils pédagogiques en usage dans l'enseignement néerlandophone que maîtrisent les enseignants, dont le néerlandais est la langue maternelle.



Ecole communale de LAUZELLE



Lauzelle



Cour Marie d'Oignies, 23
1348 Louvain-la-Neuve



Direction: Mme Bernadette Moors
Téléphone: 010/43 64 11
Gsm: 0494/05 39 80
Courriel: lauzelle@ecolescommunales.olln.be

- Début des cours à 8h40
- Fin des cours à 16h (vendredi à 14h55)
- Accueil extrascolaire de 7h20 à 18h (mercredi compris)
- Inscriptions à partir du 24 août, sur rendez-vous

Située sur Louvain-la-Neuve, l'école accueille près de 250 enfants de 2,5 ans à 12 ans dans des classes à structure verticale en maternelle et en 1^{ère}/2^{ème} primaires. Les classes de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} sont organisées en classes horizontales (enfants d'une même année) avec un titulaire qui suit les enfants pendant deux ans.

Le projet d'établissement privilégie les méthodes actives: c'est en cherchant, en faisant, en communiquant mais aussi en se trompant qu'on apprend. La compétition et

le classement ne sont pas encouragés. La sécurité affective y est une priorité. C'est elle qui offre l'assise de la confiance en soi; qui permet de ne retenir que le côté positif de l'erreur et donc de prendre le risque d'oser, de tenter à nouveau. Le droit à la parole est utilisé au quotidien dans différentes instances participatives.

Chaque année se termine par une grande fête conviviale qui rassemble enfants, équipe éducative et parents dans l'enceinte de l'école.



<http://ecoledelauzelle.olln.be>

Ecoles de DEVOIRS

VERS LA RÉUSSITE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS VIA LE SOUTIEN SCOLAIRE...

Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire.

Les enfants et les jeunes qui fréquentent les écoles de devoirs ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. Il ne s'agit pas uniquement d'élèves ayant des difficultés scolaires dues notamment à une mauvaise maîtrise de la langue française... mais aussi de « bons » élèves, qui recherchent simplement un endroit serein pour travailler avec d'autres dans le calme et la bonne humeur.

Les objectifs

Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les équipes de bénévoles appuyées par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes...) se donnent pour objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité.

Les écoles de devoirs ne sont pas seulement «des endroits où l'on fait ses devoirs». Plusieurs d'entre-elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives: activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures où tous sont les bienvenus.

En résumé, une école de devoirs, c'est un espace temps encadré et des activités variées, ajustées aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes.

A bientôt peut-être ?

Les EDD de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve:

« EDD du Bauloy

Lieu: Clos Marie Doudouye, 28 - 1340 Ottignies
Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 19h00
Infos: Vanvrékom Lysiane 010/43 61 94

« Les Grands Loups d'Isengrin

Lieu: Avenue des Sorbiers, 120 - 1342 Limelette
Horaire: tous les jours - horaire variable
Infos: Goossens Ann 010/41 00 95

« EDD de la Chapelle aux Sabots

Lieu: Avenue des Hirondelles, 1 - 1341 Céroux-Mousty
Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00
Infos: Vanvrékom Lysiane 010/43 61 94

« EDD du Bièreau

Lieu: Cour de la Ciboulette 16 - 1348 LLN
Horaire: Tous les jours - horaire variable
Infos: Serge Cayron 0494/73 05 15

« EDD de Lauzelle

Lieu: Rue Charles Loupaigne 27/001 - 1348 LLN
Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00
Infos: Hadjili Mohamed Laïd 0494/38 41 61

« EDD d'Ottignies

Lieu: Avenue des Combattants 40 - 1340 Ottignies
Horaire: mercredi, jeudi et samedi sur rendez-vous
Infos: Elmostapha Ouahib 0475/92 52 92

Coordination des Ecoles de devoirs

Vanvrékom Lysiane
Tél: 010/43 61 94 - Fax: 010/43 61 99
Courriel: edd@olln.be
Espace Cœur de Ville, 2 - 1340 Ottignies

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Envie de donner un peu de votre
temps aux enfants ?
Rejoignez-nous et...



Renseignements : 010/43 61 94
Candidatures : enseignement@olln.be



MUSIQUE

À PARTIR DE 7 ANS

Formation musicale (solfège)

À PARTIR DE 8 ANS

Formation instrumentale :
chant, clarinette, flûte, guitare, harpe,
hautbois, orgue, percussions, piano,
saxophone, trombone, trompette,
violon, violoncelle

DANSE

danse classique et contemporaine
À PARTIR DE 5 ANS

THÉÂTRE

À PARTIR DE 8 ANS
ENFANTS - ADO - ADULTES

Atelier théâtre, art dramatique
et déclamation

MAIS AUSSI ...

des chorales enfants (7 ans), ado,
adultes, de l'accordéon diatonique,
la pratique des rythmes musicaux du
monde, différents ensembles
instrumentaux (classique, jazz, folk,
variété, percussions, flûtes,...),
l'expression corporelle,
guitare d'accompagnement,
atelier chansons françaises, ...

HUMANITÉS ARTISTIQUES

Option théâtre, danse ou transdisciplinaire
avec un diplôme de fin d'études secondaires
donnant accès à tous types d'enseignements
universitaires ou supérieurs ! En partenariat
avec : l'Athénée royal de Rixensart, le Lycée
Martin V à Louvain-la-Neuve et l'Institut
technique provincial à Court-Saint-Étienne.

Tous les renseignements sur

www.academieintercommunale.be

**Académie intercommunale de musique, danse et arts de la parole
de Court-Saint-Étienne et Ottignies-Louvain-la-Neuve**

32, rue des Écoles – 1490 Court-Saint-Étienne

Tél : 010 61 42 36 - info.acamus@skynet.be

Directeur : Maximilien Herry

Sous-directeur : Philippe Desquesnes

NOUVELLES INSCRIPTIONS

du 27 au 30 juin et tout le mois de septembre
du lundi au vendredi de 14h à 18h30

DROIT D'INSCRIPTION ?

- 👤 moins de 12 ans : 12 €
- 👤 moins de 18 ans : 83 €
- 👤 adultes : 188 €
- 👤 réduction ou exemption du droit d'inscription étudiants, chômeurs, ...

Apporter la carte d'identité originale de l'élève.

Payement uniquement par bancontact

Prix unique
pour l'année
indifféremment
du nombre de
cours suivis !



Réseaux d'enseignement non communaux

Vous avez découvert les écoles communales dans l'encart central de ce Bulletin.

Voici les réseaux d'enseignement non communaux.

Enseignement public officiel fondamental de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. Bontemps, 2
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 30
GSM: 0495 / 24 63 25
Directrice: Martine Derèse

Enseignement public officiel secondaire de la Communauté française

Athénée royal Paul Delvaux

www.arolln.be
Av. des Villas, 15
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 20

Implantation de Lauzelle
(pédagogie participative)
Rue de Clairvaux
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 42 04 27
Préfète des études:
Liliane Verlent

Enseignement fondamental libre

Collège du Biéreau

www.biereau.be
Rue du Collège, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 03 06
Directeur: Stéphane Vreux

Ecole Martin V

www.martinv.be
Allée du Recteur, 1
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 01 02
Directeur: David Foret

Ecole Notre-Dame

www.
ecolenotredamecerouxmousty.be
Av. des Iris, 14
1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 41 18
Directrice: France Opdecam

Ecole Saint-Pie X

www.ecolestpiex.be
Av. Saint-Pie X, 5
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 41 45 98
Directeur: Eric Xhonneux

Enseignement fondamental libre non-confessionnel

Ecole des Bruyères

www.bruyeres.be
Av. des Arts, 11
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 16 66
Directeur: Marc Guiot

Enseignement spécialisé

Ecole Escalpe «Escalpage»

Enseignement spécialisé de
type 4
(enfants atteints d'un handicap
moteur)
www.escalpage.be
Rue de la Ferme des Bruyères,
2 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 43 98 23
Directrice: Fani Raitano

Enseignement secondaire libre

Collège du Christ-Roi

www.ccro.be
Rue de Renivaux, 25
1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 70
Directeur:
Olivier Van Herstraeten

Lycée Martin V

www.lmv.ucl.ac.be
Rue du Collège, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 48 96 40
Directeur: Damien Dejemepe

Tout pour bébé



www.bbees.be
Court-St-Etienne

Déposez votre liste de naissance, en magasin ou sur Internet, ou commandez en ligne sur le site très convivial **bbees.be**

B-BEES VOUS FACILITE LA VIE !



chicco **100€ CASHBACK***
pour l'achat d'un **TRIOLOVE**

Offre valable jusqu'au 30 juin 2016

B-BEES : Tout pour bébé et maman !

Av. des Métallurgistes 14
1490 Court-Saint-Etienne
Belgique
T: +32(0)10/61.60.31
F: +32(0)10/61.80.31

Rejoignez-nous sur notre page Facebook pour découvrir nos nouveautés.

Visitez notre site internet: **WWW.BBEES.BE**
info@bbees.be

Des stages de qualité, pour s'amuser!

STAGES DE CIRQUE 2016

Une semaine de stage créatif à la découverte du Cirque...
Dans une ambiance familiale et avec une équipe pro, vient jongler avec mille objets, danser en équilibre sur un fil, faire des pirouettes sur un trapèze ou un monocycle...

ETE 1 : du 04 au 08 juillet
ETE 2 : du 11 au 15 juillet
ETE 3 : du 01 au 05 août
ETE 4 : du 08 au 12 août
ETE 5 : du 16 au 19 août
ETE 6 : du 22 au 26 août

POUR LES ENFANTS DE 3 - 12 ANS

De 9h à 16h
Garderie de 8h à 18h
Ecole des Bruyères - LLN

Infos : Ecole de Cirque du Brabant Wallon
0493/76.91.97 - www.ecbw.be



BigMat
Bien plus que des matériaux



LE MEILLEUR PRIX LA QUALITE DU SPECIALISTE COMPRISE

Showroom du lun. au ven. de 9h30 à 18h Sam. de 8h30 à 17h
Comptoir matériaux du lun. au ven. de 6h30 à 18h Sam. de 8h à 13h
www.bigmatgrez.be

Redline,
votre partenaire en communication,
près de chez vous!



TEL: 020 88.17.90
Office de Valenciennes
15, Rue Colbeau
59138 Courmoulin

Dépliants, annonces, brochures, affiches, invitations, identité visuelle, illustrations, sites internet...

Conseil, conception, création, préresse, production.

« Office de l'Orangerie »
15, rue Colbeau - 1325 Chaumont-Gisoux
T. + 32 (0) 20 88 17 90 Fax + 32 (0) 20 88 97 48

Une mamy pour Amy

L'ASBL «1 toit 2 âges» met en relation des étudiants à la recherche d'un logement et des seniors/familles prêt(e)s à les héberger pour disposer d'un complément de revenu, d'une compagnie, d'une aide occasionnelle. Jeanne et Amy forment un parfait binôme, à Ottignies.

Après Maylis et Mai, c'est Amy qui a choisi d'occuper la chambre d'étudiante, dans l'appartement de Jeanne Casteels, à Ottignies. Originaire de Nice, elle a été admise à l'UCL en septembre 2015, pour y suivre une première année de logopédie. Française, elle n'a pas le droit à l'erreur : le redoublement est impossible.

Pour mettre toutes les chances de son côté, elle a cherché à se loger en dehors de Louvain-la-Neuve et de ses tentations. Des amis, oui. Des sorties, aussi. Mais raisonnablement.

«J'ai toujours vécu chez mes parents, ne suis jamais partie plus de deux semaines et ne suis pas vraiment autonome. Avant d'arriver ici, c'est ma mère qui me levait le matin, préparait mon Nesquik et mes tartines ! Une chambre chez l'habitant, c'était plus rassurant que de me retrouver seule sur le site.»

Amy se souvient de sa visite à Ottignies, avec son beau-père.

«Jeanne nous a dit qu'elle avait été prof de math : nous avons pensé qu'elle pourrait m'aider dans certaines matières. Je l'ai trouvée gentille. L'appartement était lumineux, la chambre était grande. Et puis l'arrêt de bus était à côté, le supermarché aussi. Nous avons réfléchi dans l'ascenseur et n'étions pas sortis de l'immeuble que nous avons téléphoné à Jeanne pour lui confirmer la réservation.»

Un complément de revenu

La santé du mari de Jeanne s'est dégradée en 2012. Jeanne a dû se



Jeanne Casteels et «son» étudiante Amy Enrici.

résigner à le placer dans une maison de retraite. Pour pouvoir en assumer les frais, elle a décidé de louer la 2^e chambre de son appartement à une étudiante. En passant par l'ASBL «1 toit 2 âges», qui promeut le logement intergénérationnel.

«Amy est la 3^e étudiante à occuper la chambre. La première ne recherchait pas le contact. La seconde, beaucoup plus. Nous continuons de nous écrire. Elle vient de trouver du travail.»

Amy est arrivée comme un rayon de soleil (on sait combien celui de la Côte d'Azur est généreux !), alors que Jeanne venait d'apprendre que l'étudiante qui s'était engagée à passer l'année chez elle avait changé d'avis. Elle était inquiète : comment allait-elle payer la maison de retraite, sans cette rentrée-là ?

«Le contact est directement bien passé, avec Amy. Contrairement aux autres, elle allait rester chez moi le week-end, puisqu'elle habite loin. Faire les lessives ici n'était pas un problème, nous avons convenu d'une tirelire, dans laquelle elle met ce qu'elle veut.»

Une compagnie

Jeanne et Amy veillent l'une sur l'autre, en conservant néanmoins leur intimité. Elles partagent la salle de bain et la cuisine, mais ne mangent généralement pas ensemble. Si la seconde a prévu de rentrer tard ou de rester dormir chez des amis, elle prévient la première afin que celle-ci ne s'inquiète pas.

«Je ne la flique pas ! Elle a sa clé, elle est indépendante !», s'exclame Jeanne. «Le contrat prévoit qu'elle ne ramène personne ici sans m'avertir, une consigne qu'elle respecte.»

«J'apprécie sa compagnie», déclare Amy. «Nous regardons «Plus belle la vie» ensemble, tous les soirs : cela me rappelle la maison. Nous faisons aussi des dictées, une fois par semaine, pour améliorer mon orthographe. Nous avons visionné plusieurs films, pour un travail que j'avais à réaliser sur l'autisme et qu'elle a bien voulu relire.»

«Elle avait besoin de nouvelles chaussures, alors nous avons fait tous les magasins de Wavre», poursuit Jeanne. «Mon petit-fils l'adore ! Ils parlent football ensemble, car moi je n'y entends rien !»

«Au début de l'année, elle m'a fait découvrir Bruxelles, Waterloo et Namur. Après les vacances de



Pâques, elle est venue me chercher à l'aéroport de Zaventem. Je lui ai ramené des raviolis niçois pour la remercier», ajoute Amy.

Une sécurité

Le mari de Jeanne est malheureusement décédé en décembre. Amy était à Nice à ce moment, désolée de ne pas pouvoir réconforter sa logeuse.

«Maintenant que je ne dois plus payer la maison de retraite, je pourrais décider de ne plus prendre d'étudiante l'an prochain. Mais je me suis habituée à cette présence amicale», remarque Jeanne. «Le contact avec une jeune, ça permet de rester dans le coup ! Elle me raconte ce qu'elle fait, c'est intéressant. Quand elle retourne chez elle, c'est vide ici. Les premiers jours, j'ai un gros cafard.»

Amy évoque une amitié réciproque : Jeanne l'invite à tous les repas de famille, alors que rien ne l'y oblige. *«Ils seraient tristes de me savoir*

seule dans ma chambre. Mais ils comprennent que je retourne très vite étudier.»

Les études, c'est la priorité. Jeanne encourage Amy tant qu'elle peut. Quatre examens réussis sur les six à la première session, ce n'est pas si mal. *«Elle est volontaire, elle y arrivera ! Je lui ai donné quelques trucs de méthodologie, j'espère que ça l'aidera.»*

Outre l'amitié, il y a la sécurité. Si Jeanne devait avoir un malaise ou glisser dans la baignoire, Amy pourrait rapidement alerter ses enfants. Une responsabilité qui ne l'effraie pas.

1 toit 2 âges

«1 toit 2 âges» dispose d'un bureau à Louvain-la-Neuve, au n°6 de la traverse d'Esopé. Elle recherche non seulement des seniors, mais aussi des familles qui souhaitent une aide ponctuelle pour leurs enfants, des frais réduits de baby-sitting...

L'ASBL rencontre, sélectionne et met en relation les seniors/familles et les étudiants dont les attentes sont compatibles. Les «binômes» sont suivis tout au long de l'année. Pour une formule «service», l'étudiant(e) s'acquitte d'un loyer de 180€/mois. En échange de quoi, il/elle fournit de petits services (maximum 5h/semaine, pas d'aide médicale).

Pour une formule «classique», l'étudiant(e) s'acquitte d'un loyer allant de 180 à 300€/mois, suivant le type de logement et sa situation géographique.

Les deux parties [étudiant et senior/famille] paient chacune une cotisation de 250€/an à l'ASBL, pour couvrir les frais de suivi et l'assistance juridique. ■



0499 / 34 00 88
www.1toit2ages.be
lln@1toit2ages.be

Rejoignez le groupe «accès-handi»

Depuis septembre 2015, un groupe de travail «Accès-handi» s'informe et tente de résoudre les problèmes liés à l'accessibilité des personnes handicapées à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Il s'agissait d'étendre à l'ensemble du territoire les réflexions d'un groupe de travail (Ville-UCL) déjà en place à Louvain-la-Neuve.

Son objectif ?

Interpeller les services compétents sur les problèmes d'accès à l'espace et aux bâtiments publics, suivre l'état d'avancement

des solutions envisagées, prendre connaissance et émettre des avis sur les futurs projets d'aménagements, servir de relais pour les demandes particulières vers des gestionnaires d'espaces d'utilité publique ou accessibles au public...

Les réunions ont lieu tous les trois mois. Vous souhaitez y participer ? Faire part de demandes ou remarques ? Adressez-vous au service Handicontact de la Ville. ■

Associations à caractère social

Vous êtes membre d'une association qui développe une action sociale à Ottignies-Louvain-la-Neuve ? La Ville peut soutenir financièrement votre travail.

Le formulaire de demande de subsides ainsi que le règlement se trouvent sur le site de la Ville www.olln.be (rubrique «services communaux», vie sociale, subsides aux associations).

Un comité de lecture - composé de représentants

communaux, de délégués du Conseil consultatif Affaires sociales, d'un membre de l'administration, et présidé par l'échevin en charge des Affaires sociales - décide de la répartition des subsides en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs évoqués dans le formulaire. ■



010 / 43 61 73
pascale.verraghenne@olln.be

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT S' ETIENNE

Rue de Franquénies, 10, à 1341 Cérroux-Mousty

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Académie, 1, à Court-St-Etienne, ouverte les mardi et jeudi de 9h à 12h
- + la vestiboutique ouverte en nos locaux les mardi et jeudi de 8h30 à 11h30
- + le service Hestia destiné à des personnes isolées ou en situation difficile
- + les collectes de sang
- + les formations (brevet élémentaire BEPS, Secourisme, etc..)
- + animation en maisons de repos
- + le prêt de matériel sanitaire
- + les secours

Vous avez envie d'en savoir plus sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter au 010/41 88 66 ou par mail sl-ottignies-lln@redcross-fr.be

Nous vous en remercions.

Anne Jacobs,

Présidente de la MCR



Une chaudière à condensation en remplacement de votre chaudière existante à partir de 2.980€ installation comprise*



Prestations effectuées :

- Démontage de votre ancienne chaudière
- Évacuation de celle-ci
- Pose et raccordement d'une nouvelle chaudière gaz à condensation (avec eau chaude sanitaire instantanée)
- Evacuation gaz brûlés par ventouse extérieure (1m)
- Pose d'un filtre désemboueur, (obligatoire pour la garantie Vaillant)
- Mise en service et test de combustion
- Remise de l'attestation légale
- Explication de fonctionnement par notre technicien agréé Vaillant
- Garantie 5 ans et premier entretien offert

Devis personnalisé
après visite sur place.

*Tva 6% pour une installation dans une habitation de plus de 10 ans. Modèle de la chaudière : Vaillant Ecotec Plus VCW. Action valable jusqu'au 31/07/2016.

TOBEL

www.tobel.be



02/655 90 30



info@tobel.be



Rue du Cerf 190/2
1332 Genval

SURTOUT, NE VENEZ PAS CHEZ NOUS*

* Si vous pensez que tous les garages
offrent le même service.



VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

- Vente de véhicules neufs
et occasions
- Service après-vente
toutes marques



CAR-WASH GP

- 3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €
- Qualité du nettoyage
type "Américain"



CARROSSERIE GP

- Votre voiture réparée
en 24 heures* !
- Réparations toutes marques
- Véhicule de remplacement

Gp Auto Mobile
DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1 - 1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010/62.16.62 info.cse@gpautomobile.be - www.gpautomobile.be

*réparation en 24 heures ouvrées

SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW

MUL-T-LOCK

EVVA

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE - PLACEMENT
 Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
 Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité!

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
 Ouvert lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
 info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

Entreprise de peinture

Rodolphe BAURAIND

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
 Peinture extérieure / façade / boiserie
 Nettoyage / toiture / terrasse
 Protection des murs extérieurs : hydrofuge

A votre service

Devis gratuit
 010/68 94 63 - 0478/945 747
rbauraind-rodolphe@hotmail.com
 Chaumont-Gistoux



PIERSON
c'est **BON!**
 Assurances



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be

LE HATHA YOGA
 pour débutants et initiés
 Le mardi de 18h00 à 19h00
 et de 19h15 à 20h30

COURS DE YOGA

par Françoise Marion

au Monastère de CLERLANDE,
 Salle Jacques Dupont (r.-de-ch.)
 allée de Clerlande, 1
 1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Contactez-moi
info@yogafrancoisemarian.be
 ou mobile 0475 27 56 02

www.yfm.be

Garage Deguelde



CITROËN

Avenue Pierre Holoffe, 1 - 1342 LIMELETTE
 Tél : 010 41 32 82

VIDANGE LIMALOISE

DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
 DE TUYAUX ET CANALISATIONS

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION

APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)
 E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info



Propreté publique

Les 15, 16 et 17 avril, plusieurs groupes de citoyens ont participé à l'opération de nettoyage «Be Wapp» organisée à l'initiative de la Région wallonne. Des centaines de sacs de déchets ont été ramassés, ainsi que des encombrants. Merci à tous !

- 1/ Nettoyage par les jeunes de l'école des devoirs du Biéreau.
- 2/ Au quartier de la Baraque et dans les alentours.
- 3/ Dans le quartier des Iris et ses clos.
- 4/ Les élèves de l'école Notre-Dame de Mousty ont nettoyé la cour de l'école et ses environs.
- 5/ Les élèves de l'école communale de La Croix ont nettoyé l'école et ses environs.
- 6/ Les élèves de l'athénée royal Paul Delvaux ont nettoyé les environs de l'athénée et le quartier du Buston.
- 7/ Le service Environnement avait fixé rendez-vous aux habitants pour nettoyer les berges de la Dyle, une semaine avant de proposer la descente de la Dyle en kayak. Ils ont nettoyé l'arrière du Douaire, l'arrière de l'avenue Paul Delvaux, le sentier Maurice Carême et les alentours du pont des Zouaves.



A côté de ces bonnes volontés, il en existe malheureusement de mauvaises.

L'échevine de l'Environnement Julie Chantry a été stupéfaite de voir l'état de saleté de Louvain-la-Neuve (les alentours du lac, de la piscine de Blocry et de la rue des Blancs Chevaux) au lendemain du «Welcome Spring !», le 21 avril. Plusieurs habitants l'ont interpellée à ce sujet.

Les organisateurs du «Welcome Spring !» ne sont pas à pointer du doigt : ils ont très bien nettoyé les espaces où se déroulait le festival. Les services de nettoyage de la Ville et de l'UCL ont également fait leur travail.

« Ce ne sont ni les services ni les organisateurs qui sont en cause, ce

sont les gens qu'il faut éduquer ! », remarque l'échevine. « OK pour la fête, mais on ramène ses déchets au kot ou à la maison ! »

Julie Chantry ne souhaite pas que de tels incidents se reproduisent. Contact a été pris avec l'UCL, et avec la police. Celle-ci s'est engagée à mener prochainement des opérations ciblées, pour verbaliser les auteurs d'incivilités.

« On fait du préventif et du curatif. On passera par le coercitif, s'il le faut, pour apprendre à ceux qui l'ont oublié comment se comporter de façon citoyenne. Afin de permettre à tous de profiter d'une ville propre et accueillante. »

Les bords du lac de Louvain-la-Neuve au lendemain du «Welcome Spring» : une poubelle à ciel ouvert!





Adoptez un espace vert

Vous avez la main verte, la passion du jardinage et le souci d'embellir votre environnement? Comme Nadine Fraselle à Louvain-la-Neuve, adoptez un espace vert public!



Nadine Fraselle.

Sans pesticides, cela va de soi. Pour Nadine Fraselle en tous cas ! Cette habitante de Louvain-la-Neuve, présidente du Conseil consultatif Environnement, vient de signer la charte «Quartiers en santé sans pesticides», pour affirmer son engagement à ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans son jardin. Elle a aussi adopté officiellement le petit espace vert public voisin de sa maison au sentier des Ménagères, qu'elle entretient depuis plus de 20 ans.

«Ce n'était que ronces et hautes herbes, à la fin des années 80», se souvient la Néolouvaniste. «On a commencé par couper les ronces, puis on a tondu et semé de l'herbe. La terre n'est pas de bonne qualité: nos essais de légumes n'ont pas donné grand-chose. Alors on a planté des fleurs, des arbustes, quelques fruitiers aussi.»

Tous les habitants du quartier en profitent. Un compost est à leur disposition. Le banc a été emporté, alors on s'assied dans l'herbe.

«J'y passe une heure tous les 15 jours, au retour du travail, pour

couper, gratter, planter... ce n'est pas du tout contraignant. Les voisins passent, s'arrêtent... on discute un peu... je trouve parfois des petits mots sympas dans ma boîte aux lettres, ça fait plaisir !»

Une famille de hérissons a trouvé l'endroit à son goût. Elle a pris l'habitude de s'y balader en fin de journée.

Adoption officielle

Plus de 180 habitants de notre ville ont signé la charte «zéro phyto». Une dizaine ont, en outre, choisi d'adopter un espace vert public: un talus, un rond-point... qu'ils entretiennent désormais, sans pesticides évidemment.

«Ils sont beaucoup plus nombreux à entretenir des parcelles publiques. Nous les invitons à se faire connaître afin de leur remettre le panneau qui officialise leur engagement. Pour éviter que nos ouvriers ne coupent éventuellement certaines de leurs plantations, par mégarde», suggère l'éco-conseillère Dorothee Hébrant. «En adoptant l'espace, ils déchargent nos services de l'entretien de celui-ci.»


En 2014, la Région wallonne a voté une réglementation interdisant totalement - à l'horizon 2019 - le recours aux pesticides sur les espaces publics. Ottignies-Louvain-la-Neuve s'est très vite engagée dans cette démarche «zéro phyto». Le personnel communal utilise de moins en moins de pesticides (seulement trois petits bidons pour l'entretien des cimetières, en 2015), au profit des alternatives mécaniques.

«Le Pôle de gestion différenciée» et le «Comité régional PHYTO» testent actuellement du matériel thermique à l'avenue des Sorbiers: eau chaude, mousse chaude, flamme directe/infrarouge et air chaud», annonce l'échevine de l'Environnement Julie Chantry. «On compare l'évolution de la végétation sur les zones de tests et sur les zones traitées par nos ouvriers. Suivant les conclusions de l'étude, nous investirons dans le matériel qui donne les meilleurs résultats.»

La Ville a aussi décidé de «verdurer» certaines zones précédemment en gravier, dans ses cimetières, pour faciliter l'entretien et améliorer la qualité visuelle. ■

 environnement@olln.be
010 / 43 62 00

Les 2 et 3 juillet, de 14 à 18h30, Bénédicte Marechal, l'une des lauréates du concours de décorations de Noël, ouvre son jardin de la rue du Culot, 31A, à Céroux-Mousty. Dans le cadre du programme «Jardins ouverts» de Nature et Progrès. Elle y exposera ses sculptures.

 010 / 61 73 91
www.natpro.be
benedicte.marechal@scarlet.be

Visitez les potagers collectifs

Le dimanche 10 juillet, les citoyens en charge de six potagers collectifs vous expliqueront la façon dont ils mettent en pratique la charte « Quartiers en santé sans pesticides ».

Potager du Buston, avenue du Houx

- 10 à 12h - balade sur la vie sauvage de la vallée du Pinchart
- 12 à 14h - drink et visite du potager

Potager du Bauloy, clos des Tombelles

- 10 à 12h - balade sur la gestion durable de l'écosystème forestier du Bois de l'Escavée
- 12 à 14h - drink et visite du potager

Potager des Bruyères, ferme équestre

- 10 à 12h - trucs et astuces pour favoriser la faune et la flore, avec construction de nichoirs à oiseaux

Potager de la Chapelle aux Sabots, avenue des Hirondelles

- 11 à 13h - atelier "peinture suédoise" entièrement naturelle et écologique, utile pour les boiseries du potager

Potager du sentier Carême, rue des Fusillés

- 12 à 13h: mini-dégustation apéritive et visite du potager
- 13 à 15h: balade découverte des plantes sauvages qui se mangent

Potager Vert-tige, rue de la Baraque

- 15 à 17h: visite du potager: trucs et astuces pour concevoir « un chouette potager ».

Après-midi champêtre

Bienvenue à une balade ludique, pédagogique et gustative, le dimanche 19 juin, à la Ferme de Marbaix (rue du Laid Burniat, 28, à Corroy-le-Grand).

Dans le cadre de la lutte contre l'érosion des terres agricoles, des fascines ont récemment été installées sur notre territoire (500m au total), pour ralentir les flux, diminuer la vitesse de l'eau et donc sa force érosive dans les axes d'écoulement. Outre le conseil aux communes et aux agriculteurs pour installer ce type de dispositif, la cellule GISER a aussi installé des fascines à la ferme expérimentale de Marbaix en vue d'y réaliser un suivi scientifique.

Dans cette ferme gérée par l'UCL, exceptionnellement ouverte le 19 juin, vous aurez l'occasion, outre les fascines, de découvrir les recherches en matière de stress hydrique, les fleurs et plantes sauvages vendues par Ecosem, et la culture de champignons sur du marc de café.

- 13h30: accueil par l'échevine de l'Environnement Julie Chantry et l'échevin des Affaires rurales Cedric du Monceau;

- Jusqu'à 16h30: visite des parcelles expérimentales;
- 16h30: dégustation de champignons produits sur marc de café.

Inscription obligatoire:

010 / 43 60 21

valerie.delprat@olln.be. ■



010 / 43 62 00
environnement@olln.be

Balsamine: à l'attaque !

Le Contrat de Rivière vous invite à participer aux opérations de gestion de la balsamine (plante invasive). L'objectif est de la voir disparaître complètement, dans et autour de nos cours d'eau. Votre aide sera précieuse. Rendez-vous à hauteur de la gare de Mousty, les 5 juillet et 3 septembre, dès 10h.

Pain aux herbes sauvages

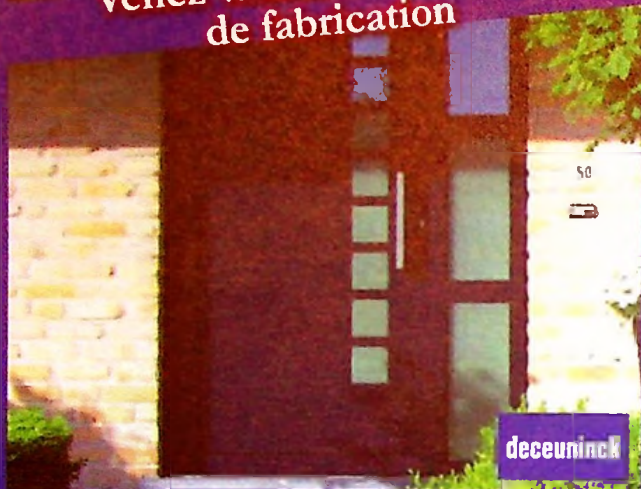
Le four à pain du Biéreau ouvrira ses portes le dimanche 12 juin, de 10 à 13h, dans le cadre des journées sans pesticides. Au programme: préparation de pains, fougasses et pizzas aux herbes potagères et sauvages. Dégustation vers 12h30. PAF: 5€ (gratuit pour les participants de la balade organisée par l'Office du Tourisme-Inforville au Biéreau). Inscription: 010 / 45 17 66, josianelambert@yahoo.fr

Vélo-cyclage

Les parcs à conteneurs vous permettent de vous débarrasser de votre vélo à l'occasion d'une journée spéciale, une fois par an. Pro Velo récupère les vélos (pas trop abîmés) durant toute l'année. Ils sont remis en état et bénéficient à un public n'ayant pas toujours les moyens d'acheter neuf. Pour vos dons, rendez-vous au Point Vélo (en face de la gare d'Ottignies), sur rendez-vous: 010 / 40 15 13.

CHASSIS ONE

Venez visiter notre atelier
de fabrication



FABRICATION ET POSE DE PORTES ET CHASSIS
P.V.C. • BOIS • ALU



Avenue Vésale n°26
Zoning Nord de WAVRE
TÉL: 010 81.67.81
www.chassisone.com

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre. 4
1340 Ottignies - LLN

Tél. : 010 41 32 13
Fax : 010 41 02 02

bidoul@portima.be
FSMA n° 111128A

New Taxis de la Dyle sprl

5
véhicules
de 4 et 7 places



Egalement courriers et petits colis express



0473/51 03 95

www.newtaxisdeldyle.be - info@newtaxisdeldyle.be

I Love Garden

- › CRÉATION & ENTRETIEN DE JARDIN
- › PAVAGES
- › TERRASSES

Promo Terrasses en bois

0471/31 76 39

ilove-garden.be

Walthéry rejoint le jury « Diagonale »

Le dessinateur et scénariste François Walthéry (Natacha...) a remporté le Grand Prix Diagonale BD pour l'ensemble de son œuvre, le 14 mai à la Ferme du Biéreau. Les Français Didier Quella-Guyot et Sébastien Morice sont repartis avec le Prix du meilleur album, pour « Facteur pour femmes » ; Jean-Michel Beuriot et Philippe Richelle, avec le Prix de la meilleure série, pour « Amours fragiles ».



François Walthéry (Grand Prix), Philippe Richelle et Jean-Michel Beuriot (Prix de la meilleure série), Didier Quella-Guyot et Sébastien Morice (Prix du meilleur album).

Le Prix Diagonale-Le Soir rassemble généralement les auteurs de BD en octobre ou en mai, à Louvain-la-Neuve. Cette année, pour la 9^e édition, les distinctions étaient remises le 14 mai. À la Ferme du Biéreau, comme de coutume.

Pour la deuxième fois, l'événement était rehaussé par l'organisation d'une fête de la BD, tout le week-end, dans le centre de la cité universitaire : spectacles équestres, mascottes Schtroumpfs et Yakari, bourse BD, fresque géante réalisée « en live », expositions (notamment la classe de Cédric, pour les 30 ans de la série)... sur le thème du western. Les séances de dédicaces ont connu

un tel succès qu'elles ont parfois nécessité de faire la police. Merci aux chasseurs, collectionneurs et autres amateurs, qui ont attendu leur tour patiemment.

Grand Prix

La soirée de remise des prix - mise en scène par Eric De Staercke - a permis de découvrir les perles élues par le jury. Rappelons que celui-ci est présidé par le scénariste Jean Dufaux et qu'il est composé des auteurs Jean Van Hamme, Raoul Cauvin, Hermann, Dany, Jean-Claude Servais, Maryse et Jean-François Charles, Cosey, Ysiaire, Etienne Davodeau, et du journaliste Daniel Couvreur.

Le dessinateur et scénariste

François Walthéry a remporté le Grand Prix Diagonale BD pour l'ensemble de son œuvre. Ce qui lui vaut de rejoindre les rangs du jury.

« *C'est un piège à cons, si je comprends bien ?!* », s'est exclamé le lauréat, ravi de cette distinction, qui lui permettra de revoir régulièrement les copains. Jean Dufaux lui a assuré que la table de l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes était excellente. « *Remis par d'autres auteurs, c'est probablement le prix le plus sympathique que j'ai eu : s'ils ont tous voté pour moi, c'est qu'ils m'aiment encore un peu ?!* » François Walthéry a dit apprécier ce côté « corps de garde » : les professionnels qui se retrouvent pour commenter les nouvelles productions et distinguer les meilleures d'entre elles.

L'album et la série

Les Français Didier Quella-Guyot et Sébastien Morice ont remporté le Prix du meilleur album, pour « Facteur pour femmes ». « *Le fait d'être primés en Belgique, pour une BD qui est très Bretonne et pas très « école belge », est une valorisation particulièrement agréable* », a reconnu Didier Quella-Guyot.

L'après-midi, le scénariste et le dessinateur ont retrouvé des Belges déjà rencontrés lors d'une séance de dédicaces à Saint-Malo. « *Je dédicace principalement en Bretagne, ils avaient fait le déplacement* », s'est souvenu



Didier Quella-Guyot et Sébastien Morice ont apprécié la rencontre avec leurs lecteurs



Le président du jury Jean Dufaux félicite François Walthéry

Sébastien Morice. « *D'autres ont acquis l'album sans en avoir entendu parler, séduits par la couverture, la 4^e de couverture, ou après avoir feuilleté quelques pages. Ils sont venus le faire dédicacer sans savoir que nous allions obtenir le Prix !* »

Jean-Michel Beuriot et Philippe Richelle - Prix de la meilleure série, pour « Amours fragiles » - ont été primés à Angoulême et Montréal, mais le Prix Diagonale les enchante davantage, en raison de la composition du jury : « *c'est la reconnaissance de notre travail*

par nos aînés les plus illustres ! » Le Prix est lié à l'organisation d'une « master class » à destination d'étudiants en bande dessinée. Pas de quoi inquiéter les lauréats, au contraire ! Jean-Michel Beuriot est professeur dans la section BD de l'IEPS de Jemappes-Quiévrain (cours du soir pour adultes), il est donc rodé à l'exercice, tandis que Philippe Richelle anime régulièrement des ateliers pour les élèves de 5^e et 6^e primaire.

Aux fans de la série, nous signalons que le Musée du Sport et de la

BD, dans les couloirs du complexe sportif de Blocry, est riche de la reproduction d'une planche du tome 3 d'« Amours fragiles », qui illustre le tennis. A (re)découvrir ! ■

La fête de la BD

Mascottes Schtroumpfs et Yakari, fresque géante réalisée « en live », séances de dédicaces... la remise des Prix Diagonale était rehaussée par l'organisation d'une fête de la BD, dans le centre de Louvain-la-Neuve. Découvrez les photos sur www.diagonalefetedelabd.be



Surprise pour Laudec et Cauvin : un gâteau d'anniversaire et des bulles, pour les 30 ans de la BD Cédric !



atelier théâtre **Jean Vilar**
saison 2016-2017
Abonnez-vous !

Tous au théâtre...

Et vous ?

24 spectacles
9 créations

Et aussi...
cirque
danse
théâtre
jeune public

0800/25 325
www.atjv.be

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

CS La Libre L'avenir.net tv.com UCLM Antipode La Presse

laboratoire dentaire



Réparation en +/- 1 heure
Renfort
Vérification gratuite
Egalement à domicile

Rue Montagne du Stimont, 45 - 1340 Ottignies - LLN
Tél. : 010.415.426

SPORT
CULTURE



ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - AQUAFIT
ECOLE DE JUDO

Tout public

010 400 501
sport-culture.be

COURTIER D'ASSURANCES



"Notre engagement:
Améliorer la qualité ou le prix
de vos contrats d'assurance."

Assurances
Crédits hypothécaires
Placements

Rue Haute, 11 à 1340 Ottignies LLN
philippe.laperche@outlook.be
0477 44 35 48


OPSIS SPRL
FSMA 108017A

Technicord Toiture

Toiture • Charpente • Zinguerie
Rénovation • Réparation

TRAVAIL EXÉCUTÉ PAR LE PATRON
EXÉCUTION RAPIDE DE VOS TRAVAUX

DEVIS GRATUITS



À WAVRE
GSM : 0495.80.35.42 & 0499.39.27.13
E-mail : info@technicord.be
www.technicord.net

ÉTÉ 2016

6-18 ans

INTENSIF «CHALLENGE»

COACHING LINGUISTIQUE
LANGUE + ACTIVITÉ

Atelier photo, Cirque, Cuisine, Danse,
Équitation, Escalade, Foot, Hockey, Sciences,
Skate & Roll, Tennis, ...

www.cll.be

0800 21 332

STAGES

BRUXELLES - LOUVAIN-LA-NEUVE - NAMUR - NIVELLES - LIÈGE

CLL 
language centres

ASBL associée à l'Université catholique de Louvain

Une piscine? Un « padel » !

Entre le tennis et le squash, le « padel » compte de plus en plus d'adeptes en Belgique. Le Centre Sportif Local Intégré (Mousty) vous propose de découvrir la discipline dans une structure mobile, jusqu'au 30 juin. Avant de se doter de trois terrains fixes, d'ici la fin de cette année.

Le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) envisage de construire trois « padels » sur les anciens terrains de tennis extérieurs de la Plaine des Coquerées, cette année.

« Le taux d'occupation des terrains de tennis est en diminution. Les joueurs préfèrent s'entraîner dans des clubs comme le Justine N1 de Limelette, où les terrains sont de meilleure qualité », constate l'échevin des Sports Benoît Jacob. « Plutôt que de rénover nos terrains, nous avons fait le choix de les remplacer par des « padels », une discipline qui a le vent en poupe (NDLR: 5 millions de licenciés en Espagne). Seul un terrain de tennis sera conservé. »

Le « padel »? Un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant à quatre, sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages. Les balles peuvent être jouées après rebonds sur les murs ou les grillages, d'une manière similaire au squash.

Les responsables du CSLI ont rencontré les clubs de « padel » de Visé, Overijse... pour profiter de leur expérience. Également le député provincial en charge du Sport, Marc Bastin, qui encourage les communes du Brabant wallon à se doter de ce type de terrains.

« Il y a une place à prendre », constate le directeur du CSLI Jacques Horlait. « Waterloo a déjà deux terrains, Wavre en installera



Pour réserver votre heure de jeu, contactez Ludovic Talevski au CSLI.

deux l'an prochain... nous ne voulons pas être les derniers dans la course ! »

A tester jusqu'au 30 juin

Le « padel » comme image de marque? Le directeur du CSLI y croit ! En investissant dans trois terrains, dont deux couverts, la Plaine des Coquerées devrait attirer des joueurs en toutes saisons.

Coût de l'opération: 200.000€. Un investissement qui devrait être amorti en moins de 3 ans.

« Avec seulement trois clubs l'an dernier, cinq aujourd'hui, et dix projets en Wallonie pour 2016, on peut parler d'un succès grandissant », se réjouit Brian Grillmaier, responsable du développement pour l'Association Francophone de Padel (AFP).

« Nous allons bientôt pouvoir organiser des compétitions interclubs, intercommunes... »

Envie de tester la discipline? Le CSLI met un « padel » mobile à votre disposition, gratuitement, jusqu'au 30 juin. Il est possible de prendre des cours, le mercredi de 16 à 18h ou le samedi de 15 à 17h (10€/heure, par joueur).

« Les personnes qui n'ont pas de partenaires de jeu peuvent aussi nous contacter, nous essayerons de former des équipes », propose Ludovic Talevski, employé au CSLI. « Nous prêtons les raquettes et les balles, qui ne sont pas les mêmes qu'au tennis ni au squash. » ■

Info 010 / 61 15 25

Cérémonie des Mérites sportifs, le 7 octobre

Remettez-nous une ou plusieurs candidature(s) en votre nom ou au nom d'un sportif, d'une équipe ou d'un bénévole du sport. Mérite sportif individuel/collectif, meilleur Espoir, Prix de l'échevin des Sports, Prix du bourgmestre [éthique sportive].

Info 010 / 43 61 81 - sport@alln.be



500h de sport en semaine

La nouvelle salle des sports de la Plaine des Coquerées portera le nom de Jean Sondag. Elle sera inaugurée en septembre. D'ici-là, le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) programme de nombreuses activités. Sportifs, à vos agendas !



Reste à poser le revêtement de sol et à amener l'équipement, dans la nouvelle salle du centre sportif.

Les responsables du Centre Sportif Local Intégré (CSLI) ont communiqué le bilan de leur première année complète de fonctionnement (2015). 100% positif au vu des résultats financiers et du taux d'occupation des salles.

«Le CSLI gère 5 infrastructures sportives communales, 2 salles de sport extérieures (école de Blocry et Centre Neurologique William Lennox) et 3 «agoraspace» dans les quartiers», détaille l'échevin des Sports Benoît Jacob. «Quelque 65 clubs et associations le fréquentent, soit plus de 4000 sportifs, dans 24 disciplines. 500 heures sont mises à disposition, chaque semaine, pour la pratique sportive.»

L'échevin constate que le CSLI a redressé la situation de l'infrastructure de Limelette, après la radiation du club de football. Par ailleurs, les recettes de mise à disposition du centre sportif Jean Demeester ont plus que doublé en un an !

Tout cela, avec l'équipe qui officiait uniquement à la Plaine des Coquerées auparavant, mais désormais motivée par un directeur. Soit sept personnes à temps plein et une à mi-temps.

«Ils ont adhéré à 500% au projet», se réjouit le directeur Jacques Horlait. «Aux tontes et débroussaillages qu'ils assuraient déjà à Mousty, ils ont dû ajouter les tontes et débroussaillages

des autres infrastructures. Et apprendre à entretenir les terrains synthétiques. Pour cela, ils peuvent compter sur l'aide d'une firme privée, qui les assiste cinq ou six fois par an pour les former.»

Le CSLI a pris en gestion des locaux qui n'étaient pas en bon état, pour la plupart. Les hommes les ont pratiquement remis à neuf. Les vestiaires, douches et couloirs ont été repeints au pôle sportif de Limelette, au centre Jean Demeester et à la Plaine des Coquerées. Du mobilier a été acquis pour le club-house du centre Demeester. Des abris pour les joueurs ont été construits le long des terrains. Certaines opérations de maintenance générale sont effectuées avec l'aide du service communal des Travaux.

«La gestion centralisée facilite les interventions. Un appel pour signaler un problème ? Le directeur envoie une équipe le jour même ou le lendemain», explique l'échevin.

«Pass-Sports» dès septembre

Plus d'infrastructures... et davantage occupées. L'équipe du CSLI multiplie les projets: fête du printemps, jogging de la Ville (cette année au profit de la Maison Maternelle, le 25 septembre), gala des arts martiaux (le 14 octobre)...

«Le CSLI accueillera les Jeux inter-quartiers pour la seconde »

Diabes rouges

La Ville et le centre sportif des Coquerées vous invitent à vivre le foot à l'occasion d'une journée sportive riche en animations, le samedi 18 juin, dès 9h30. Entrée gratuite.

A 10h: tournoi de minifoot ;

A 15h: match Belgique-Irlande en direct sur écran géant ;

Après le match, le groupe HI MAX vous fera danser au rythme de musiques endiablées.

Emmenez vos accessoires de supporters, venez faire la fête en famille et entre amis ! Si les Belges passent en 1/8^e de finale, la fête se poursuivra devant l'écran géant.

fois, le dernier dimanche de juillet», annonce Benoît Jacob. «Il y aura aussi des stages sportifs à caractère social, en juillet et en août.»

Les responsables du CSLI signalent le lancement d'un «Pass-Sports» dès le mois de septembre, pour ceux qui souhaitent faire du sport sans s'inscrire dans un club. Une carte (20€ pour 10 séances) permettra de découvrir plusieurs disciplines (zumba, gymnastique, tennis de table, badminton...) à différents moments de la journée.

Salle Jean Sondag

Ludovic Talevski travaille à la Plaine des Coquerées depuis 2003, en tant qu'employé administratif. Il a vu s'opérer la transformation du centre sportif, avec la création du CSLI. Le travail est plus diversifié qu'auparavant, les contacts avec les clubs se sont intensifiés... et cela ne fait que commencer ! La nouvelle

salle - en cours de construction - est très attendue, notamment par les joueurs de basket, de volley et de badminton.

«Les travaux sont bien avancés. Il reste à poser le revêtement de sol - en PVC collé, comme dans la salle existante - et à amener l'équipement: tribunes, marquoirs, filets, paniers...», décrit Ludovic Talevski. «La salle portera le nom de Jean Sondag. Malheureusement décédé au début de cette année, il avait participé à la création du centre sportif des Coquerées. Il en était toujours le président d'honneur et avait assisté à la pose de la première pierre de l'extension, en mai 2015.»

L'équipe rêve d'un match de basket de Division 1 Nationale, pour l'inauguration. ■

Stages sportifs

Le CSLI propose des stages de multisports (avec 1h d'immersion en néerlandais, chaque jour), de 9 à 16h, dans la nouvelle salle du centre sportif des Coquerées :

- 1^{er} au 5 août: 6 à 9 ans
- 8 au 12 août: 10 à 14 ans.

PAF: 10€/semaine.

Encadrement par un professeur d'éducation physique.

Avec l'appui des jeunes d'Été solidaire.



010 / 61 15 25
www.csli-olln.be

Plongée royale

L'École de Plongée d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (EPO) a fêté ses 50 ans à l'occasion de son souper annuel, le 23 avril dernier. En présence du gouverneur Gilles Mahieu, qui a remis le titre de «royal» au club.

Le président de l'EPO Christophe Parent a rappelé l'histoire du club, né suite à l'ouverture du collège du Christ-Roi (et de ses infrastructures sportives, dont une piscine) et à l'installation dans la région d'un passionné de plongée, Georges Secrétin.

« Les responsables du Christ-Roi lui ont permis d'utiliser la piscine. La Société Spéléologique de Namur lui prêtait un peu de matériel, chaque semaine. Puis l'Adeps est intervenue, en octroyant deux scaphandres à l'école... pour plus de 100 élèves-plongeurs ! Il a rapidement fallu trouver une source de revenus. »

Christophe Parent a évoqué la création de l'école de natation pour enfants et d'une section pour «moins valides», dont le succès a été fulgurant: des moniteurs bénévoles donnaient des cours à plus de 400 enfants de la commune, chaque semaine.

« Devant la demande grandissante des parents, le «Centre Sportif du Renivaux» est né. Des bénévoles de plus en plus nombreux ont ouvert de nouvelles sections et permis aux enfants de pratiquer d'autres disciplines. Au plus fort de son fonctionnement, en 1970, le centre accueillait 1496 membres, dont près de 550 pour l'école de plongée et l'école de natation. »

La fréquentation a diminué avec la création des centres sportifs de Blocry et des Coquerées. Certains sports ont évolué vers la compétition, ce qui était interdit au centre sportif du Renivaux. Enfin, le recrutement de moniteurs bénévoles est devenu difficile.

L'École de Plongée a quitté le centre sportif du Renivaux en 1981, pour s'installer au Blocry. Elle s'y trouve toujours. ■



Le gouverneur Gilles Mahieu a remis le titre de «royal» à l'école de plongée EPO.



AD Limal

La Saison des
BARBECUES
est ouverte!

✂ AU MENU: VINS DE QUALITÉ, TENDRES GRILLADES,
MARINADES SAVOUREUSES ET ASSORTIMENTS ALLÉCHANTS. ✂



AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi de 13h à 19h • Du mardi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h

Les romans d'amour ?

« J'ai passé l'âge ! »

Les bibliothèques publiques organisaient une animation « Lectures en part'âge », le 28 avril à la Résidence du Moulin d'Ottignies. Prochaine rencontre : le 30 juin.

Les seniors aiment lire. Mais la bibliothèque est parfois loin. Ou ses horaires ne conviennent pas.

Qu'importe ! La bibliothèque sort de ses murs, le dernier jeudi de chaque mois, de 15 à 16h (à l'exception de juillet/août). Pour proposer une animation « Lectures en part'âge » à la Résidence du Moulin d'Ottignies (rue du Moulin).

« *Tout le monde y est le bienvenu, pas seulement les habitants de la résidence* », insiste Bénédicte Gabriel, animatrice de la résidence du CPAS. « *Nous aimerions être un peu plus nombreux.* »

Les bibliothécaires - Jimmy Wodon, de la bibliothèque du Douaire, et Jean-François Vanhaekendover, de la bibliothèque de Louvain-la-Neuve - apportent des caisses de livres en grands caractères, que les participants peuvent emprunter -gratuitement- pour un mois ou plus.

« *Il y a plusieurs éditeurs spécialisés dans l'impression de livres en grands caractères (jusqu'à une police de « 20 »). Nos animations « hors les murs » nous permettent de les faire découvrir au public qui n'a pas l'occasion de venir à la bibliothèque* », explique Jimmy Wodon.

Outre la possibilité d'emprunter des livres, les participants sont invités à jouer avec les mots, à rencontrer des auteurs... Il y a parfois des thématiques. Le 28 avril, la rencontre allait porter sur les figures de style de la langue française (l'acronyme, la

contrepèterie, l'acrostiche...).

« *Les animateurs sont très sympas, on rit beaucoup* », assure Chantal Vandenhirtz, résidente, qui ne manque aucune des rencontres littéraires du jeudi. « *Je vais aussi à la bibliothèque !* »

Sergine Bakanov emprunte régulièrement des livres. « *J'aime les biographies, les histoires vécues, les livres sur la guerre ou sur les animaux. Pas les romans d'amour, j'ai passé l'âge !* »

Aujourd'hui, Jimmy Wodon lui conseille un titre de François Cheng, de l'Académie Française. « *Il n'est pas gros : il sera vite lu.* » L'argument fait mouche.

Pour les assister dans cette initiative, les bibliothécaires peuvent compter sur Jacques Vandehaute, l'ancien libraire/diffuseur de presse de la librairie du Centre (Ottignies).

Résident du Moulin depuis 5 ans, il y assure le rôle de bibliothécaire avec rigueur et passion, tous les mercredis (de 11 à 12h et de 15h30 à 16h30). « *J'expose les livres, je prends note de ce qui sort et de ce qui rentre... chaque emprunteur a sa fiche.* »

En plus des livres des deux bibliothèques, la Résidence du Moulin dispose de livres mis à disposition en permanence, offerts par les uns et les autres. Les dons de livres sont toujours les bienvenus (Jacques Vandehaute : 0475 / 82 22 62, laisser un message).

Prochain rendez-vous : le 30 juin, de 15 à 16h. L'animation se termine toujours par une collation sucrée, très appréciée! ■



010 / 43 65 64
 benedicte.gabriel@cpas.olln.be



« Lectures en part'âge » à la Résidence du Moulin d'Ottignies, le dernier jeudi du mois.

Pourquoi respecter la nature ?

Faire le tour du monde pour réaliser un cycle de documentaires sur la philosophie de l'écologie. C'est le beau projet d'un couple de Louvain-la-Neuve. Départ le 3 juillet !



Bao Dang Van et Pascale Smeesters.

Les Néolouvanistes Pascale Smeesters et Bao Dang Van sont en train de boucler leurs valises. Le 3 juillet, ils partiront pour un tour du monde d'un an, avec l'ambition de réaliser un cycle de documentaires sur la philosophie de l'écologie.

« Nous souhaitons réfléchir en profondeur sur la question de pourquoi nous devrions respecter et protéger la nature, en analysant chaque réponse possible: parce que la nature est belle, parce qu'elle nous fait du bien, parce qu'elle est rentable, parce qu'elle est sacrée... », explique Pascale Smeesters. « Nous interviewerons des philosophes et des religieux, des personnes qui luttent pour la protection de la nature ou vivent en harmonie avec elle. »

Ce projet n'est pas né de rien. Le mémoire de Pascale (baccalauréat en philosophie/ master en éthique) portait sur une éthique environnementale intégrant l'affec-

tivité et la beauté. Passionnée de nature, et en particulier de ses lumières - comme son mari Bao (doctorat de mathématiques en cours, master en philo) - elle la photographie et la filme depuis des années.

« Nous ne sommes pas encore fixés, c'est le moment de partir! Nous n'avons pas d'enfants et pas de contrats de travail à durée indéterminée. Nous sommes tous les deux profs dans le secondaire (NDLR: elle, de morale, à l'Athénée Royal Paul Delvaux/sections d'Ottignies et de Lauzelle ; lui, de mathématiques, à Hannut) mais non nommés, nous partirons pendant une année scolaire complète. A notre retour, nous reprendrons le métier d'enseignants. »

Dans six pays

Les Néolouvanistes se rendront en Islande, aux Etats-Unis, au Costa Rica, en Patagonie (Chili et Argentine), au Japon et au Maroc.

Des destinations choisies pour les paysages magnifiques qui les caractérisent et les personnalités à y rencontrer.

« Les grands philosophes américains Peter Singer et John Baird Callicott ont répondu favorablement à notre sollicitation. Grâce au SCI (Service Civil International), nous pourrions rencontrer les Mapouches en Patagonie et une association qui défend les baleines en Islande. »

A leur retour, les aventuriers exposeront leurs photos notamment à Louvain-la-Neuve. Les films pourront servir de matériel pédagogique/de sensibilisation à la protection de l'environnement. Pascale et Bao envisagent aussi de proposer des conférences et d'écrire un livre, pour raconter leur périple et partager le résultat de leurs réflexions.

Pour les aider à financer ce projet (un budget de 30.000€), ils ont lancé une campagne de « crowdfunding » via kisskissbankbank, qui s'est terminée en mai.

« Nous voyagerons à l'économie, en logeant sous tente et en empruntant les transports en commun si possible. A vélo ce sera difficile, car nous emporterons beaucoup de matériel photo/vidéo. »

Les différentes étapes du projet seront à suivre sur le blog <http://nomades-philosophes.wix.com/tourdumonde>

D'autres infos sur <http://pascalesmeesters.com/>

pascalisson@hotmail.com ■

Balades nature guidées

L'Office du Tourisme-Inforville programme deux balades nature (réservation indispensable):

- **Dimanche 12 juin, à 9h30:** Louvain-la-Neuve: parc de la scavée du Biéreau, scavée du Biéreau et alentours. Durée: 2h30 environ.
- **Dimanche 31 juillet à 9h30:** le Bois des Rêves. Accessible aux personnes à mobilité réduite. Durée: 2h.



010 / 47 47 47
info@tourisme-olln.be

www.Rofessart.be

Rofessart a un nouveau site web, depuis le 1^{er} janvier: www.Rofessart.be

«Il est destiné autant aux Rofessartois qu'aux visiteurs curieux de découvrir un village paisible où il fait bon se balader. Ce site permet d'apprendre plein de choses, en images, sur l'histoire du hameau et les activités qui y sont organisées», expliquent les Rofessartois Jean-Louis Peeters et Vincent Liénard. «La page d'accueil permet de visualiser, en un coup d'œil, les actualités/activités du village. Les grands thèmes du menu principal simplifient l'accès aux contenus. Dans l'onglet «Village», chacun

trouvera les informations dont il a besoin: de la météo aux nouvelles de la commune et de la paroisse, en passant par l'horaire des bus. En dehors des informations pratiques, une grande partie du site est dédiée à l'histoire du hameau ainsi qu'aux photos anciennes et récentes.»

Initié par quelques bonnes volontés, ce nouveau site se veut collaboratif.

«Vous avez quelque chose à raconter à propos du village? Vous êtes entrepreneur, kiné, coiffeuse, chauffagiste, jardinier... et vous souhaitez figurer sur le site? Contactez-nous!» ■



NEWS: La date de la fête annuelle est fixée au 25 septembre! Plus d'info en cliquant ici

Rofessart vous souhaite la bienvenue!

Vous désirez recevoir nos dernières infos. Laissez-nous votre adresse mail

Info info@rofessart.be

Appel aux bons vivants

Défendez les couleurs de votre quartier aux jeux qui verront ceux-ci s'affronter, le 31 juillet, de 13h30 à 18h, au centre sportif des Coquerées (Mousty).

Dans la bonne humeur et avec le plus grand fair-play, quatre

équipes s'affronteront au travers de différentes épreuves sportives et ludiques destinées aux jeunes et moins jeunes.

Un barbecue sera organisé à 18h.

Pour participer, contactez votre futur chef d'équipe.

Pour Ottignies: Vincent Courbet: 0477 / 28 29 20

Pour Céroux-Mousty: Daniel Collard: 0475 / 27 50 02

Pour Limelette: Hervé Honoré: 0474 / 53 99 52

Pour Louvain-la-Neuve: Mathilde Renaut: 0476 / 33 42 40

Conférence «Repèr'âges»

L'équipe «Repèr'âges» vous invite à découvrir la «Fantaisie érotico-comique» (sketches humoristiques, contes coquins, chansons...) par Claudine Pierret et Christine Mosseray (Premier Prix du Festival du Rire de Rochefort), accompagnées de Patrice Eberhaerd (du Théâtre de la Chrysalide), le jeudi 16 juin, de 14 à 16h, dans la salle paroissiale du Petit-Ry (Ottignies, derrière l'église Saint-Pie X). PAF: 5€

Info 0470 / 07 34 75

Nuit africaine

La 23^e édition de la Nuit africaine aura lieu le samedi 25 juin, dès 15h, au domaine provincial du Bois des Rêves (Mousty). Au programme: concerts, expositions, restauration, films, animations, ateliers, stages et formations, mise en valeur de projets et d'associations de coopération et d'intégration... PAF: prévente: 5€, gratuit pour les moins de 14 ans.

Info 010 / 41 37 26
010 / 41 60 72
www.nuitafricaine.org

Stages avec Le Cla

Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) «Le Cla» organise des stages, cet été, à la Maison de la Laïcité Hypathia d'Ottignies (19, rue des Deux Ponts):

- Du 18 au 22 juillet, à partir de 17 ans: «Du graphisme à la peinture... toute une aventure»;
- Du 4 au 8 juillet, de 5 à 11 ans: «Couleurs et saveurs».

Un stage «Projet d'écriture» se déroulera à la bibliothèque d'Ottignies, du 22 au 28 juillet, de 14 à 18h. A partir de 18 ans.

Info www.ceccla.be

Stages de psychomotricité

La Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS, 10, rue de la Sapinière, à Blocry) organise trois « mini-stages » de psychomotricité (avec histoires, comptines, chants, rondes, yoga, massages) à l'intention des enfants de 2,5 à 5 ans non accompagnés.

Par Christine Degueldre, psychomotricienne relationnelle.

Du 25 au 29 juillet, du 1^{er} au 5 Aout, du 8 au 12 Aout, de 9 à 12h.

TARIF: 50 € pour les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (75€ pour les autres). ■



MAISON DE L'ENFANCE DE LA FAMILLE ET DE LA SANTÉ



maisondelenfance@olln.be
0473 / 64 08 23
Inscriptions avant le 8 juillet.

Wallonie Week-End Bienvenue

Ouvrez votre porte, les 12 et 13 novembre.

L'Office du Tourisme-Inforville organise un « Wallonie Week-End Bienvenue » à Ottignies-Louvain-la-Neuve, les 12 et 13 novembre.

Pour souligner « la chaleur de vivre » de notre ville, chaque citoyen en devient l'ambassadeur, le porte-parole de sa richesse humaine, artistique, gastronomique,

culturelle... Rencontres, partages et découvertes au programme !

Nous comptons sur votre participation. Car c'est vous qui serez l'essence de ce projet. En dévoilant votre métier atypique, en racontant une anecdote au sujet de la ville, en ouvrant les portes de votre atelier...

Candidats, merci de renvoyer le formulaire de participation avant le 24 juin à l'Office du Tourisme-Inforville, Galerie des Halles, à 1348 Louvain-la-Neuve, ou par courriel : laetitia.losfeld@olln.be ■



Wallonie Week-End Bienvenue

Formulaire d'inscription pour les ambassadeurs

NOM et prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Sujet/activité à faire découvrir :

.....

.....

.....

.....

.....



Incredible edi(b)les

Des incroyables comestibles à Ottignies-Louvain-la-Neuve?

Vous avez aimé le film «Demain»? Nous aussi. Après avoir pris connaissance d'une étude présentant comme une hypothèse crédible la disparition de l'humanité à l'horizon 2100, Cyril Dion et Mélanie Laurent sont partis aux quatre coins du globe. Ils y ont croisé la route de pionniers qui déploient leur créativité pour que la marche du monde emprunte un chemin plus pertinent. C'est ce qu'ils proposent au grand public de découvrir à travers leur film.

On ne peut sortir de la projection de ce film sans avoir des envies plein la tête. Chacun d'entre nous peut à sa manière contribuer à modifier la marche du monde. Si cela peut passer par des changements radicaux, cela peut aussi passer par le changement plus discret de certaines habitudes. Nous constatons que «manger local» et de saison est souvent l'un des premiers changements qui se met en place lorsqu'un citoyen souhaite «faire quelque chose». Si on peut évidemment se tourner vers des producteurs locaux pour se procurer des aliments de qualité (il existe sur le territoire de notre commune diverses initiatives – GAC, AMAP – allant dans ce sens), s'il est également possible d'entretenir un potager personnel, de se tourner vers le co-jardinage ou les potagers collectifs, le film rappelle que l'espace public et les espaces privés qui le joutent sont eux aussi des lieux où la culture de végétaux consommables est possible.

Le mouvement des «Incredibles comestibles», né en 2008 en Angleterre, se base sur un principe simple: disséminer de petites surfaces potagères sur des espaces privés en bordure non-fermée de l'espace public ou sur l'espace public lui-même, y afficher «Nourriture à partager / Incredibles comestibles», entretenir ces espaces et au final laisser les passants profiter gratuitement de la récolte obtenue. Le projet conjugue

donc la volonté d'aller vers davantage d'autonomie alimentaire à la volonté de créer du lien et de la solidarité. Un beau projet ! Alors qu'est-ce qu'on attend? Le point à éclaircir est le suivant: de quel «on» est-il question ici? Qui prend en charge la création et l'entretien régulier des surfaces potagères ainsi intégrées dans un milieu urbain et accessibles à tous? Si certains pourraient estimer que ce serait aux gestionnaires d'une ville de s'en charger, nous pensons que ces gestionnaires peuvent accompagner et soutenir des projets de cette nature mais que ces initiatives doivent rester des initiatives citoyennes.

S'il serait évidemment compliqué pour une commune comme la nôtre d'affecter du jour au lendemain une équipe qui se consacrerait à la création et l'entretien d'Incredibles comestibles, la commune peut cependant entendre l'envie de ses citoyens et se montrer soutenante dans la mesure de ce qui est possible. Toutes les communes ne le sont pas. Un projet mis en place dans une commune bruxelloise avait amené des citoyens à construire mi-avril 2016 quelques bacs potagers placés ensuite sur l'espace public. Les ouvriers communaux sont venus quelques jours plus tard démonter le tout (et ce en pleine semaine «Cultivons la ville» - quelque chose nous échappe !).

L'accompagnement des initiatives citoyennes est une vaste question. L'exemple des «Incredibles comestibles» nous permet de rappeler que la commune et ses habitants doivent travailler main dans la main. Si les autorités communales ne doivent pas attendre des citoyens qu'ils prennent tout en charge mais doivent assumer leurs responsabilités et prendre des initiatives (ce qu'elles font !), les citoyens ne doivent pas, eux, attendre que les autorités prennent toutes les initiatives en se complaisant dans cette attente. Si les élus posent des choix stratégiques et prennent des

décisions, le citoyen peut, lui, formuler des propositions, être écouté et gonfler le souffle qui nous fait tous aller dans le bon sens. Si tout n'est pas toujours possible et ce pour différentes raisons, n'hésitez jamais à nous soumettre vos idées afin que nous puissions analyser dans quelle mesure elles s'intègrent à notre vision d'une ville où il fait bon vivre (ou la complètent) mais également dans quelle mesure elles sont réalisables (compte tenu des contraintes tant administratives que légales, logistiques et évidemment budgétaires – le tout imbriqué dans la réflexion pluriannuelle que constitue le PST).

De nombreux citoyens nous ont fait part de leur souhait de mettre en place le mouvement des «Incredibles comestibles» à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le Collège a en effet reçu plusieurs dizaines de demandes à ce sujet suite à l'engouement pour le film «Demain». L'échevine compétente planche sur le sujet et étudie dans quelle mesure il est possible de consacrer une partie de l'espace communal aux projets soumis. Si une réponse positive ne pourra sans doute pas être donnée à toutes les demandes, nous vous rappelons que le mouvement prévoit aussi l'usage de parcelles privées connectées à l'espace public. Qu'en est-il des abords de votre jardin? De la devanture de votre maison? Ou encore de l'espace vert que vous avez adopté (car oui, dans notre commune il est possible d'adopter un espace vert !)?

Vous avez aimé le film «Demain»? Nous aussi. Vous ne l'avez pas encore vu? Prenez un peu de votre temps pour le voir. Puis pensons-y et parlons-en. Autour de quelques courgettes glanées au détour d'une rue, par exemple. ■

Anne-Sophie Laurent, conseillère communale Ecolo
Marie-Pierre Lewalle, conseillère communale cdH



Ni trop jeune, ni trop vieux...

Ottignie-Louvain-la-Neuve est une ville où il fait bon vivre. De nombreuses études en attestent. Elle dispose d'une université reconnue, d'un hôpital en expansion, d'un des nœuds ferroviaires wallons, d'une palette culturelle large et d'un centre sportif qui tente avec succès d'élever son niveau.

Une ville où il fait bon vivre donc... sauf si l'on est très, très jeune ou très, très âgé ! En effet, les nouveaux nés ou les personnes âgées souffrent encore et toujours du manque de structures d'accueil adaptées.

Orientation « solutions »

En matière de petite enfance, les membres de la majorité vous répondront que l'offre est très importante sur le territoire de la commune, bien plus élevée que dans d'autres cités voisines. Et, sur cet argument, on pourrait les rejoindre.

Cependant, après plus d'une décennie de la même litanie, on aurait presque envie de crier : et alors ? Effectivement, il existe un grand nombre de crèche. Effectivement, probablement plus qu'ailleurs. Mais la réalité, c'est que cela ne suffit pas...

Eh oui, notre ville, si particulière et attractive, séduit les poupons des habitants mais aussi ceux des travailleurs des entreprises qui foisonnent, dont l'UCL. Beaucoup (trop) de jeunes parents se retrouvent encore aujourd'hui dans l'incertitude et l'angoisse de ne savoir où déposer leur enfant lorsqu'ils devront reprendre le travail. C'est un fait. Et il serait temps de dépasser cette autosatisfaction affichée.

Il y a dix ans, le Collège promettait, « vu l'impossibilité de prétendre à de nouveaux subsides pour l'ouverture de crèches communales, de rechercher des formules

innovantes pour augmenter malgré tout, les places d'accueil. »

Depuis lors, la crèche parentale de Limelette et ses 14 lits ont vu le jour. Malgré la bonne idée de départ, cette structure ne vient combler que partiellement les besoins, d'autant que son mode de fonctionnement n'est pas approprié à tous les parents (obligation de prêter quelques heures au sein de la crèche).

Même si nous ne pourrions certainement pas répondre à l'ensemble des attentes des citoyens, nous pensons qu'il est essentiel d'étendre encore les places d'accueil à Ottignies et Louvain-la-Neuve. Et surtout, de continuer à proposer une diversité qui correspond au rythme de vie et aux valeurs de chacun.

Nous pensons qu'il faut aborder la problématique sous l'angle du questionnement « qu'est-ce que nous pouvons encore faire ? » et non du sempiternel constat « mais on a déjà fait beaucoup ». Parce que les parents qui se retrouvent sans structure d'accueil ou avec une solution trop onéreuse, méritent qu'on fasse preuve de créativité et d'originalité.

Orientation « action »

Nous l'avons dit, et redit, il est étonnant qu'une Ville comme Ottignies-Louvain-la-Neuve ne dispose pas encore d'une maison de repos publique sur son territoire. Plus qu'étonnant, cela devient interpellant...

Certes, le CPAS, avec l'appui de nos conseillers, a inscrit un budget afin de réaliser une étude pour la création d'une telle structure. Cela appelle évidemment un autre cri du cœur... « Ouf ! »

Il était temps et c'est là un excellent 1^{er} pas. Mais il faut avancer maintenant. Combien de temps encore avant les résultats de cette

étude et la concrétisation sur le terrain ? Une fois encore, nous ne pourrions résoudre l'ensemble de la problématique d'accueil des personnes âgées à des tarifs raisonnables, mais il faut bien commencer et surtout agir, sans laisser le monopole aux initiatives privées.

Notre société a évolué. La prise en charge des personnes du troisième, voire du quatrième âge ne se cantonne plus à la sphère familiale. Ce n'est pas un projet simple. Et il sera probablement coûteux. Mais nous estimons qu'il s'agit là d'une priorité en matière de services aux personnes.

Alors, mesdames et messieurs les représentants du Collège communal, pour nos bébés et nos aînés, il vous reste deux ans pour franchir le pas de la créativité, de l'originalité et de l'action. Courage... ■

**Pour le groupe OLLN 2.0
Manon Wirtz et Nancy
Schroeders,
Conseillères communales**

Vous roulez peu ?

Profitez de nos conditions spéciales sur l'Assurance au Kilomètre



Rouler moins... c'est payant !

 Agence
Julien Fabry

Avenue du Douaire 31
1340 OTTIGNIES
Tél. : 010 41 42 40
ottignies@crelan.be
OTTIGNIES CONSEILS SPRL
BE 0476 335 623
N° FSMA : 063356 A-cB



Crelan

Le bon sens a trouvé sa banque

le samedi 11 juin,

pour **fêter les papas**

venez participer au grand quiz dans
votre centre commercial

**Des centaines de cadeaux offerts
par tous vos commerçants**

**Venez nombreux tenter votre chance et peut-être gagner
un super cadeau pour votre papa.**

*Au Douaire
à Ottignies,
la fête des papas,
c'est toujours
un événement!
et le parking
est gratuit!*

 OTTIGNIES
douaire
CENTRE COMMERCIAL

